



Société Publique Locale RIVES de MEUSE

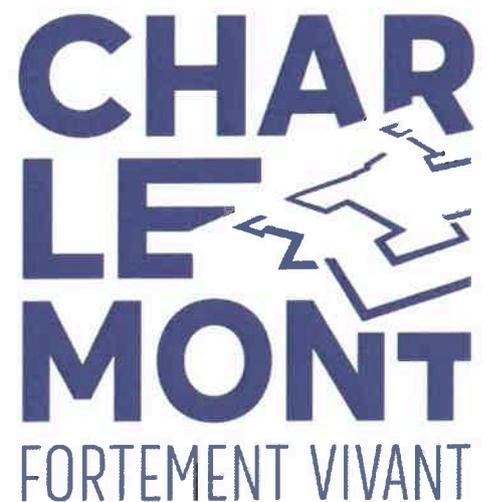
29 Rue Méhul

08600 GIVET

direction@rivesdemeuse.com

RAPPORT ANNUEL

2022



Sommaire

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION	3
1.1. PREAMBULE	3
1.2. FICHE SIGNALÉTIQUE	6
CHAPITRE 2 : LE CENTRE AQUALUDIQUE RIVÉA	7
2.1. Compte-rendu technique	7
2.2. Compte-rendu financier	26
2.3. Analyse de la qualité du service	28
2.4. Projections 2023.....	28
CHAPITRE 3 : LE PARC TERRALITUDE	30
3.1. Compte-rendu technique.....	30
3.2. Compte-rendu financier	46
3.3. Projection 2023	48
CHAPITRE 4 : CHARLEMONT	52
4.1. Compte-rendu technique.....	52
4.2. Compte-rendu financier	59
4.3. Projection 2023	61
4.4. Volet environnemental.....	63
CHAPITRE 5 : BILAN 2022 SIEGE	65
5.1. Les faits marquants de l'année.....	65
5.2. Compte-rendu financier siège SPL.....	69
CHAPITRE 6 : COMPTES ANNUELS 2022 SPL RIVES DE MEUSE.....	71
ANNEXES.....	74

Rapport au Conseil d'Administration de la S.P.L en application des articles L 2313-1, L 2313-1-1 et L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

1.1. PREAMBULE

En application de la réglementation sur les délégations de services publics et du chapitre XI – contrôle de la Communauté de Communes sur le « délégataire ou le fermier », la SPL Rives de Meuse est tenue de fournir un rapport annuel.

D'une crise à l'autre ...

Nous abordons l'année 2022 avec une crise sanitaire qui tend à se résoudre sur le plan de la santé, même si les répercussions seront encore durables dans nos modes sociétaux et nos économies, mais déjà une nouvelle menace émerge : la crise des coûts énergétiques. En décembre 2021, à la signature du nouveau marché de fourniture de gaz, nous savons qu'un bouleversement nous impactera à compter du 1^{er} janvier 2022. La flambée est telle (x 2,5) que le marché n'est signé que pour une période de 6 mois en espérant qu'en juin le cours des marchés soit plus bas.

Mais le conflit armé, entamé par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022 aura très vite des répercussions grandissantes sur l'économie européenne notamment avec une inflation galopante au fil des mois, impactant l'ensemble de nos charges et une tension sur les marchés de l'énergie qui atteindra son paroxysme en fin d'été.

• DSP RIVEA

Le Centre Aqualudique Rivéa de Givet accueille le public depuis le 5 août 2006. Situé dans la Pointe des Ardennes, Rivéa est ouvert toute l'année et propose des espaces aquatiques intérieurs et extérieurs, un espace cardio-musculation, une zone de bien-être, un bowling, une fosse de plongée et un snack.

En 2011, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse a délégué la gestion du centre aqualudique RIVEA de Givet à la SPL Rives de Meuse par voie d'affermage du 17 juillet 2011 pour une période de 5 années s'étendant jusqu'au 16 juillet 2016, par la convention n° 11 MS 02 04.

Le 15 juillet 2016, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, a renouvelé le contrat de DSP pour les années 2016 à 2023.

La SPL Rives de Meuse a pour objectif de recevoir tous les types de public dans les meilleures conditions et d'optimiser la fréquentation du Centre Aqualudique RIVEA.

Les recettes de produits et services vendus en 2022 se sont élevées à 693 475 € HT (hors sujétions de services publics, produits exceptionnels, transferts de charges), soit +129 % (302 240 € HT en 2021).

Le Centre Aqualudique RIVEA enregistre une fréquentation globale de 169 011 clients, soit -13,6 % par rapport à 2019 (avant Covid).

• **DSP TERRALTITUDE**

L'ouverture du parc de loisirs sportifs baptisé TERRALTITUDE a eu lieu le 30 juin 2007.

L'ensemble de ses activités est réparti sur 5 hectares.

Terraltitude est un lieu d'accueil privilégié, pour des activités sportives et de loisirs en plein air ainsi que de détente familiale. Par sa réappropriation, il est témoin d'un site industriel jadis voué à l'exploitation ardoisière.

En 2011, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse a délégué la gestion du Parc de loisirs TERRALTITUDE à la SPL Rives de Meuse par voie d'affermage pour une période de 5 années s'étendant du 25 juin 2011 jusqu'au 30 septembre 2016, par la convention n° 11MS 01 04.

Le 15 juillet 2016, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, a renouvelé le contrat de DSP pour les années 2016 à 2023.

La SPL Rives de Meuse a pour objectif de développer la notoriété du Parc TERRALTITUDE et d'en maximiser la fréquentation mais également de satisfaire l'ensemble des prestations commerciales et techniques nécessaire au bon fonctionnement de l'équipement.

Les recettes des produits et services vendus se sont élevées à 409 232 € HT (hors sujétions de service public, produits exceptionnels, transferts de charges), soit +34 % (303 491 € HT en 2019).

Le Parc TERRALTITUDE a enregistré une fréquentation de 21 889 activités en 2022 (contre 17 250 en 2019).

• **DSP CHARLEMONT**

Le fort de Charlemont a été édifié en 1555 sous Charles Quint. La construction de ce monument historique évoluera pendant plusieurs siècles, pour prendre sa structure définitive en 1740. Ce site ne résistera pas aux différentes attaques des guerres successives, et finira par rester à l'abandon en mai 1940.

En 1962, l'Etat se réapproprie le site et y installe, en 1963, le Centre d'Entraînement Commando de France, le C.E.C. de Givet. L'histoire militaire de Charlemont s'achève en novembre 2009 avec la fermeture du Centre dans le cadre de la restructuration des services de la Défense.

La Communauté de Communes signe l'acquisition du site de Charlemont le 30 juin 2015.

Son fort et ses ruines ont fait de ce site historique, un patrimoine protégé par arrêté du 24 octobre 1927.

Perché sur un éperon rocheux, au cœur de la réserve Naturelle de la Pointe de Givet, dominant la Meuse et ses alentours, Charlemont possède également un patrimoine naturel riche à conserver et protéger et des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique Faunistique et Floristique.

La Communauté de communes a confié, par délégation, à la Société Publique Locale Rives de Meuse, la gestion du site de Charlemont par délibération du 22 mai 2022, pour une période de 10 années s'étendant du 1^{er} juin 2022 jusqu'au 31 mai 2032.

La SPL Rives de Meuse a pour objectif de développer la notoriété de Charlemont et d'en maximiser la fréquentation mais également de satisfaire l'ensemble des prestations commerciales et techniques nécessaire au bon fonctionnement de l'équipement.

À compter du 1^{er} juin, les recettes des produits et services vendus se sont élevées à 79 852 € HT (hors sujétions de service public, produits exceptionnels, transferts de charges).

Charlemont a enregistré une fréquentation de 9 541 activités commercialisées en 2022.

1.2. FICHE SIGNALÉTIQUE

Dénomination	SPL RIVES DE MEUSE
Sigle	
Secteur d'activités	Exploitation de tout équipement à vocation sportive et de loisirs
Date de création	23 JUIN 2011
RCS	533 135 000 RCS SEDAN
Code APE	9329Z
Siret	533 135 000 000 16
Siège social	29 Rue Méhul - 08600 GIVET
Téléphone	
Mail	direction@rivesdemeuse.com
Objet social	Société Publique Locale Rives de Meuse
Capital social	450 000 € AU 29/12/2017
Nombre d'administrateurs	9
Répartition du capital social et des sièges détenus au Conseil d'Administration	CCARM 77.51% Ville de GIVET 2.249% Ville de FUMAY 2.249% Ville de FROMELENNES 2.249% Ville de RANCENNES 2.249% Ville de CHOOZ 2.249% Ville de VIREUX WALLERAND 2.249% Ville de VIREUX MOLHAIN 2.249% Ville de HARGNIES 2.249% Ville de HAYBES 2.249% SIVOS Terre Querelles 2.249%
Président	M. Eric VISCARDY
Directeur	M. Michaël WALTER
Administrateurs	M. Claude WALLENDORFF M. Mathieu SONNET M. Pascal GILLAUX M. Jean-Claude JACQUEMART MME Angéline COURTOIS MME Dominique FLORES M. Frédéric DENIS
Nombre de salariés en 2022	26 au 31/12 (28,04 ETP sur l'année)
Commissaire aux comptes	COM'FIDUCE ARDENNES
Expert-comptable	CABINET DUMONT

CHAPITRE 2 : LE CENTRE AQUALUDIQUE RIVÉA

Vous trouverez **en annexe n°1** les plannings de l'espace aquatique, de l'espace forme, de l'espace bowling et bar, des activités aquatiques, des activités formes, le flyer tarifs/horaires et la grille tarifaire.

2.1. Compte-rendu technique

2.1.1. Le personnel

Notre personnel est principalement embauché en C.D.I, exception des périodes de pointe, de maladie ou de congés.

(Annexe n°2 l'organigramme du personnel).

En 2022, nous avons dû remplacer des membres du personnel en CDI :

- Rupture Conventionnelle avec Monsieur TAROUANSAID en janvier.
Monsieur HASNAOUI a repris le poste de Chef de bassin au 1^{er} février et ses débuts se sont bien déroulés avec le reste de l'équipe.
- Embauche de Madame BORTOLOTTI en CDI 28h/semaine en janvier 2022, en remplacement de Monsieur BLIEUX, licencié pour faute grave.
- Monsieur BUONOCORE (26h/semaine, à l'accueil depuis le 15/10/2018), est parti le 24 juin suite à une formation externe depuis plusieurs mois pour de nouvelles perspectives professionnelles dans le médical en Belgique.
Pas de garantie d'obtenir un droit au chômage si sa période d'essai se passait mal en Belgique donc nous lui avons accordé une rupture conventionnelle.
- Madame DARDENNE (temps complet à l'accueil depuis l'ouverture de Rivéa en 2006).
En fin d'hiver 2022, nous avons parlé d'une possible diminution de son temps de travail à compter de septembre.
Début août, à son retour de congés, la reprise au milieu des saisonnières ne s'est pas bien passée : du mal à gérer son travail avec les clients et ses collègues.
Décision de signer une rupture conventionnelle pour une fin au 7 septembre en posant préalablement 10 jours de CP mais elle a aussi pris un arrêt de travail de 15 jours ce qui nous a déstabilisé sur la 2^{ème} quinzaine d'août. Nous l'avons remplacé tant bien que mal avec des avenants aux contrats saisonniers.
- Monsieur AIT MOKRANE (temps complet, technicien depuis le 02/03/2009).

Opportunité professionnelle mieux rémunérée à Magotteaux, nous ne nous sommes pas alignés sur le salaire.

Démission au 21 août mais départ compliqué (absences).

Remplacé par Monsieur André BORTOLOTTI (35h), jeune diplômé. Reprise d'étude normalement dans 1 an. Nous avons signé un CUI pour une prise en charge partielle de sa rémunération à 47% sur 20h.

- Recrutement de Monsieur BOURGES, au poste de Direction de Rivéa, le 28 novembre 2022.

Après les départs successifs sur le pôle accueil depuis 1 an, nous allons tenter de reconstruire une équipe autour de 8 personnes à temps partiel (pour un volume d'heure global inférieur au passé).

Nous avons eu recours à 3 BNSSA et 2 postes à l'accueil durant l'été.

Soit un effectif moyen de 20 salariés en 2022 (17,34 ETP).

Le coût salarial brut remonte (post covid) mais reste nettement inférieur aux années antérieures malgré les augmentations de salaire.

Les aides Covid s'arrêtent rapidement.

Année	Nb d'heure	Masse salariale	Aides	Coût salariale NET
2012	33 722 h	576 334	11 623	564 485
2013	35 149 h	556 578	15 316	558 494
2014	37 464 h	597 545	22 816	574 729
2015	35 940 h	577 950	12 470	565 480
2016	34 311 h	569 685	8 147	561 538
2017	35 101 h	576 592	6 220	570 372
2018	35 632 h	610 140	0	610 140
2019	35 374 h	616 217	0	616 217
2020	22 417 h	410 422	62 588	347 834
2021	22 236 h	414 542	39 090	375 452
2022	28 425 h	564 801	6 531	558 270

La formation du personnel

Nous n'oublions pas que la formation est indispensable aussi bien pour le fonctionnement et la performance de l'équipement que pour la motivation et la dynamique professionnelle.

- Recyclage CAEPMNS pour Mademoiselle ROFIDAL, du 21 au 23 février 2022, pour un montant de 250 € (prise en charge intégrale par l'AFDAS).
- Habilitation électrique : formation BE Man BS pour 5 collaborateurs les 13 et 14 juin 2022, pour un montant de 1 440 € (prise en charge intégrale par l'AFDAS).
- Formation hygiène en cuisine pour Madame SURAY, du 5 au 6 octobre 2022, pour un montant de 480 € (prise en charge intégrale par l'AFDAS).
- Formation ELISATH pour notre personnel d'accueil, le 8 juin 2022, pour un montant de 1 500 € (non pris en charge par l'AFDAS).

2.1.2. Fréquentation

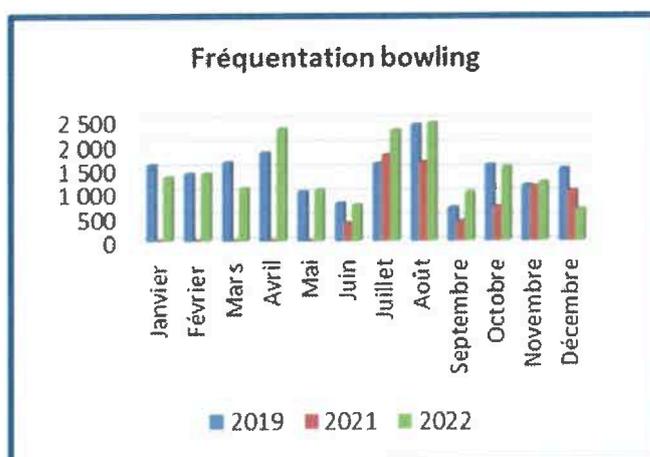
Nous avons espéré voir notre fréquentation remonter par rapport à 2021 et s'établir à -25% / 2019 au 1^{er} semestre puis à -20% / 2019 au 2nd semestre.

La fréquentation globale en 2022 est de 169 011 clients, soit -13,6 % par rapport à 2019, un résultat meilleur qu'attendu.

Fréquentation mensuelle du bowling

L'espace bowling a connu une diminution de seulement 104 clients par rapport à 2019. Nous sommes donc quasiment revenus à une fréquentation « normale », de bonne augure.

Mois	Fréquentation			
	2019	2021	2022	% (2019)
Janvier	1 566	0	1 309	-16%
Février	1 382	0	1 380	0%
Mars	1 616	0	1 076	-33%
Avril	1 814	0	2 306	27%
Mai	1 016	0	1 047	3%
Juin	775	368	743	-4%
Juillet	1 595	1 768	2 275	43%
Août	2 392	1 620	2 426	1%
Septembre	685	404	994	45%
Octobre	1 560	700	1 518	-3%
Novembre	1 144	1 123	1 205	5%
Décembre	1 484	1 025	646	-56%
TOTAL	17 029	7 008	16 925	-0,6%

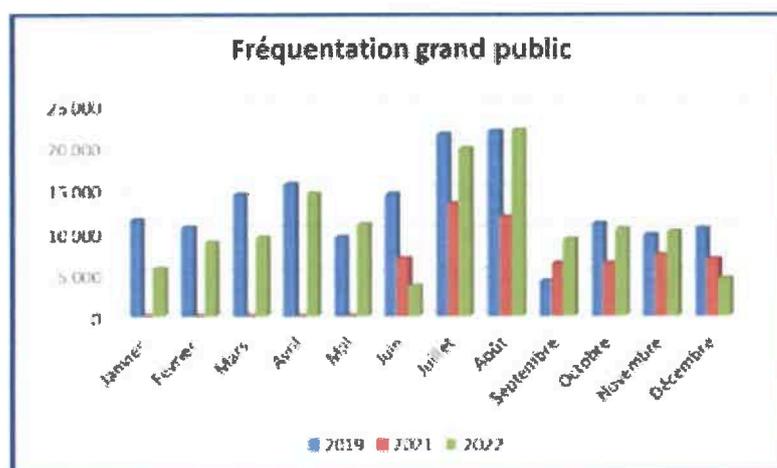


Fréquentation mensuelle des espaces aquatiques et forme par public

En analysant la fréquentation par catégorie « payant /gratuit » / 2019, nous constatons une diminution des « payants » de -9 % et une augmentation des « gratuits » de +0,26 %.

Annexe 3 : Tableau fréquentation 2022 : comparatifs 2019/2021/2022 ; mensuelle.Fréquentation « grand public »

Mois	2019	2021	2022	%
Janvier	11 310	0	5 589	-50.58%
Février	10 471	0	8 661	-17.29%
Mars	14 293	0	9 242	-35.34%
Avril	15 500	FERME	14 444	-6.81%
Mai	9 308	FERME	10 786	15.88%
Juin	14 328	6 784	3 551	-75.22%
Juillet	21 330	13 241	19 705	-7.62%
Août	21 718	11 643	21 896	0.82%
Septembre	4 117	6 164	9 020	119.09%
Octobre	10 898	6 217	10 175	-6.63%
Novembre	9 564	7 221	9 887	3.38%
Décembre	10 282	6 708	4 408	-57.13%
TOTAL	153 119	57 978	127 364	-16.82%



Le pic de fréquentation journalière a été atteint le 3 août 2022 avec 1 091 entrées (876 en 2021, 439 entrées en 2020, 1 729 entrées en 2019).

Exception de décembre 2022 (arrêt technique en fin de mois), le 2nd semestre est comme prévu meilleur que le 1^{er} semestre lorsqu'on se compare à 2019, signe que le public revient progressivement.

Fréquentation leçons individuelles

Lors du Conseil d'Administration du 11/09/2014, nous avons mis en place une convention entre la SPL et les MNS pour les cours particuliers de natation : aucun droit d'entrée n'était réglé au centre auparavant. Les élus ont voté et approuvé un tarif de droit d'entrée à 1 €, adulte comme enfant.

Pour 2022, cela représente 1 603 leçons individuelles (836 en 2021, 375 en 2020, 1 164 en 2019).

Fréquentation par provenance

France	
Givet et alentours	15.41%
Vireux et alentours	1.93%
Fumay et alentours	0.92%
Charleville et alentours	0.99%
Revin et Alentours	0.69%
champagne ardennes	1.73%
Marne	0.27%
Aisne	0.18%
Nord	0.92%
Ile de France	0.49%
centre	0.29%
Belgique	
Beauraing et alentours	21.68%
Dinant et alentours	27.39%
Namur et alentours	14.92%
Autres Belgique	12.19%
TOTAL	100.00%

Source : ELISATH

Cette statistique ne représente pas l'ensemble de notre clientèle, simplement des personnes disposant d'un abonnement ou d'une carte multi entrées et dont les informations ont bien été enregistrées.

Cet état nous indique la répartition suivante :

- 22,63 % de nos clients en provenance de la Champagne Ardenne.
- 77,37 % de nos clients en provenance de Belgique.

2.1.3 Les relations avec le monde associatif

En 2022, la fréquentation globale des associations a augmenté de 23,57 % par rapport à 2019, principalement liée au club de natation qui voit sa fréquentation augmenter de 34,3%.

Associations payantes : SVG, RACLS, Palanquée, Aquanautes.

Associations gratuites : CNG, Palanquée, Aquanautes de Chooz, Bulles Revi-noises, Pompiers et PSPG.

bilan d'activité annuel 2022

MOIS	Associations payantes			Associations gratuites			TOTAL			%
	2019	2021	2022	2019	2021	2022	2019	2021	2022	
Janvier	145	0	169	1 131	0	1 054	1 276	0	1 223	-4.15%
Février	139	0	116	932	0	1 024	1 071	0	1 140	6.44%
Mars	114	0	152	754	0	1 269	868	0	1 421	63.71%
Avril	109	0	116	475	0	774	584	0	890	52.40%
Mai	123	0	128	1 093	0	1 212	1 216	0	1 340	10.20%
Juin	135	81	33	744	673	366	879	754	399	-54.61%
Juillet	0	8	10	225	171	338	225	179	348	54.67%
Août	0	0	0	18	145	187	18	145	187	938.89%
Septembre	39	101	141	261	1 428	1 250	300	1 529	1 391	363.67%
Octobre	169	148	125	1 288	1 390	1 404	1 457	1 538	1 529	4.94%
Novembre	152	164	135	1 159	1 496	1 556	1 311	1 660	1 691	28.99%
Décembre	100	70	68	825	1 042	891	925	1 112	959	3.68%
TOTAL	1 225	572	1 193	8 905	6 345	11 325	10 130	6 917	12 518	23.57%

Comparatif avec les années précédentes / association :

	2018	2019	2020	2021	2022
SVG	797	712	321	305	620
RACLS	504	513	219	267	573
ARDENNE RIVES DE MEUSE NATATION	6 884	7 554	3 903	5 837	10 143
LA PALANQUEE	636	1 019	471	480	838
AQUANAUTE DE CHOOZ	126	244	107	14	215
LES BULLES REVINOISES	21	63	1	4	86
POMPIERS	12	17	3	2	16
PSPG DE CHOOZ	48	8	19	8	22
TOTAL	9 028	10 130	5 044	6 917	12 513

2.1.4 La fréquentation à titre gratuit des ALSH du territoire

En 2022, Rivéa a accueilli 1 078 enfants dans le cadre des ALSH du territoire, soit -510 enfants par rapport à 2019. Les animateurs ne sont pas compris dans cette fréquentation (1 animateur pour 8 enfants). Le temps d'accueil prévu est de 2 heures par groupe.

DATE / ARTICLE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CLSH Givet	988	2861	876	789	894	799	874	413	405	446
CLSH CHOOZ	234	456	234	313	258	260	200	27	42	38
CLSH RANCENNES	160	70	125	69	50	21	93	0	87	118
CLSH FROMELENNES	127	45	48	9	0	0	0	0	0	0
CLSH AUBRIVES	0	0	0	0	1	159	187	117	93	169
CLSH VIREUX	0	0	0	0	14	171	139	53	79	39
CLSH FUMAY	0	0	0	0	88	90	53	14	26	260
CLSH HAYBES	0	0	0	0	66	24	42	0	0	8
TOTAL	1509	3432	1283	1180	1371	1524	1588	624	732	1078

2.1.5 Les relations avec le monde éducatif

Rivéa reçoit les enfants des écoles des communes de : RANCENNES, GIVET, FROMELENNES, CHOOZ, SIVOS TERRE QUERELLES, soit environ 27 classes de CP au CM2.

La SPL Rives de Meuse doit prévoir l'accueil de 432 créneaux/classe primaire, 500 heures pour collège + lycée + soutien natation, 215 heures pour section sportive natation collège, 39 heures pour UNSS.

En 2022, la fréquentation totale « scolaire » est de 11 278 élèves, soit en augmentation de 22 % (9 270 élèves en 2019).

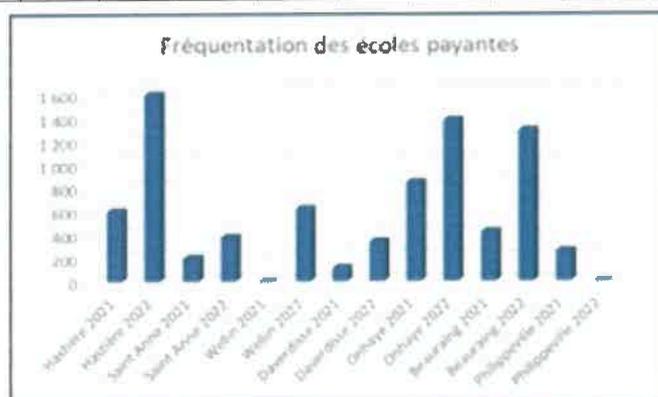
Fréquentations des écoles gratuites : Ecoles élémentaires, collège et lycée

Mois	Ecoles Elémentaires			Collège/lycée		
	2019	2021	2022	2019	2021	2022
Janvier	0	0	0	240	0	0
Février	0	0	8	74	0	60
Mars	0	0	413	184	0	234
Avril	271	0	123	92	0	109
Mai	606	0	474	202	0	289
Juin	603	195	60	106	115	68
Septembre	854	847	854	76	305	343
Octobre	663	559	663	345	340	395
Novembre	663	547	663	449	354	283
Décembre	472	139	472	202	182	199
TOTAL	3 489	2 287	3730	1 970	1 296	1 980

En 2022, cela représente 5 710 scolaires (5 459 en 2019).

Fréquentations des écoles payantes : Ecoles belges

Mois	Hastière		Saint Anne		Wellin		Daverdisse		Onhaye		Beauraing		Philippeville	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Janvier	221	152	0	26	0	121	0	27	0	258	0	114	0	0
Février	102	130	0	27	0	90	0	15	0	0	0	139	0	0
Mars	103	126	0	39	0	133	0	31	0	0	0	145	0	0
Avril	0	91	0	19	0	84	0	0	0	0	0	26	0	0
Mai	0	198	0	81	0	140	0	32	0	0	0	236	0	0
Juin	0	45	59	0	0	48	0	0	0	0	0	16	0	0
Septembre	0	272	21	46	0	0	0	54	145	229	138	156	67	0
Octobre	170	209	35	53	0	0	40	60	299	249	76	125	77	0
Novembre	0	142	60	68	0	0	36	92	243	364	165	232	43	0
Décembre	0	222	21	17	0	0	37	26	154	270	40	93	69	0
TOTAL	596	1 587	196	376	0	616	113	337	841	1 370	419	1 282	256	0



Pas de fréquentation pour Philippeville mais retour de l'école de Wellin.

La fréquentation totale des écoles belges est de 5 568 élèves en 2022, une augmentation de 38% par rapport à 2019.

bilan d'activité annuel 2022

En 2019 le chiffre d'affaires relevant des écoles belges était de 18 730 € ; en 2022 il est de 23 445 €, soit une augmentation de 25,23 %.

Tout est question du nombre de créneau plus que du nombre d'enfant.

2.1.6. Les ventes par tarif :

Annexe 4 : vente et CA mensuel par article (données Elisath)

La grille tarifaire en vigueur est en application depuis le 1^{er} juillet 2017.

Nom activité	TARIF		VENTE		RECETTE TTC			%
	2021/2022	2019	2021	2022	2019	2021	2022	
Entrée -16 ans	3.50 €	49 348	17 945	38 265	172 718 €	62 808 €	133 928 €	-22%
Entrée -16 ans	2.00 €	326	224	587	652 €	448 €	1 174 €	80%
Entrée adulte	5.50 €	47 118	17 248	40 066	259 149 €	94 864 €	220 363 €	-15%
Entrée adulte	3.00 €	344	230	621	1 032 €	690 €	1 863 €	81%
Entrée midi	3.00 €	318	353	640	954 €	1 059 €	1 920 €	101%
10 entrées adultes	45.00 €	555	254	492	24 975 €	11 430 €	22 140 €	-11%
10 entrées -16 ans	30.00 €	205	105	115	6 150 €	3 150 €	3 450 €	-44%
20 entrées adultes	84.00 €	52	21	47	4 368 €	1 764 €	3 948 €	-10%
20 entrées -16ans	50.00 €	7	8	5	350 €	400 €	250 €	-29%
Entrée CE -16 ans	2.50 €		365	420		913 €	1 050 €	# DIV/0!
Entrée CE Adulte	4.00 €		142	628		568 €	2 512 €	# DIV/0!
Bébé nageur	9.00 €	216	109	330	1 944 €	981 €	2 970 €	53%
10 bébé nageur	80.00 €	13	11	39	1 040 €	880 €	1 440 €	38%
1 aquagym	9.00 €	234	132	240	2 106 €	1 188 €	2 160 €	3%
10 aquagym	80.00 €	56	57	84	4 480 €	4 560 €	6 720 €	50%
Entrée CE Aquagym	7.50 €		55	100		413 €	750 €	# DIV/0!
Groupe adulte	4.10 €	158	44	67	648 €	180 €	275 €	-58%
Groupe -16 ans	2.60 €	2 931	1 502	3 206	7 621 €	3 905 €	8 336 €	9%
Accompagnant groupe	5.50 €	496	278	540	2 728 €	1 529 €	2 970 €	9%
10 leçons nat enf	80.00 €	27	47	92	2 160 €	3 760 €	7 360 €	241%
10 leçons nat adulte	80.00 €	4	4	9	320 €	320 €	720 €	125%
Aquabike	10.00 €	339	187	274	3 390 €	1 870 €	2 740 €	-19%
Pass aquabike	80.00 €	213	148	248	17 040 €	11 840 €	19 840 €	16%
Entrée CE Aquabike	7.50 €		105	231		788 €	1 733 €	# DIV/0!
Achat carte famille	20.00 €	29	11	28	580 €	220 €	560 €	-3%
Adulte réduit famille	3.80 €	323	116	223	1 227 €	441 €	847 €	-31%
Enfant réduit famille	2.50 €	350	165	327	875 €	413 €	818 €	-7%
Leçons individuel	1.00 €	1 261	836	1 603	1 262 €	836 €	1 603 €	27%
SOUS TOTAL		104 923	40 702	89 527	517 769 €	212 216 €	454 438 €	-12%
Anniversaire -16ans	99.00 €	3	1	6	297 €	99 €	594 €	100%
Enfant supp anniv	8.00 €	66	26	32	528 €	208 €	256 €	-52%
Complément anniv	79.00 €	90	27	74	7 110 €	2 133 €	5 846 €	-18%
Acompte anniversaire	20.00 €	91	34	82	1 820 €	680 €	5 037 €	177%
Anniv du personnel	50.00 €	0	0	1		0 €	50 €	# DIV/0!
SOUS TOTAL		250	88	195	9 755 €	3 120 €	11 783 €	21%
RACLS	5.35 €	514	254	556	2 750 €	1 359 €	2 675 €	-3%
SVG	5.35 €	713	268	615	3 815 €	1 434 €	3 290 €	-14%
SOUS TOTAL		1 227	522	1 171	6 565 €	2 793 €	5 965 €	-9%

bilan d'activité annuel 2022

Nom activité	Tarif	VENTE				RECETTE TTC		%
		2021/2022	2019	2021	2022	2019	2021	
Prestation pédagogique	30.00 €	246	76	229	7 380	2 280 €	6 870 €	-7%
Scolaire ext eng	75.00 €	152	80	221	11 400	6 000 €	16 575 €	45%
Location sans MNS 1H	150.00 €		1			150 €		#DIV/0!
SOUS TOTAL		398	157	450	18 780	8 430 €	23 445 €	25%
Entrée pass fitness	10.00 €	5 873	1 778	4 388	58 730	17 780 €	43 880 €	-25%
10 pass fitness	85.00 €	77	16	65	6 545	1 360 €	5 525 €	-16%
Mensuel Pass fitness	40.00 €	3 246	1 136	2 244	129 840	45 440 €	89 760 €	-31%
Trim pass fitness	110.00 €	54	21	51	5 940	2 310 €	5 610 €	-6%
Annuel pass fitness	380.00 €	14	7	15	5 320	2 660 €	5 700 €	7%
10 pass Premium	99.00 €	13	4	18	1 287	396 €	1 782 €	38%
Mensuel Pass Premium	47.00 €	350	155	402	16 450	7 285 €	18 894 €	15%
Trimestriel pass premium	125.00 €	1	2	10	125	250 €	1 250 €	900%
Pass premium	11.50 €	42	3	19	483	35 €	219 €	-55%
Annuel Pass Premium	425.00 €	1	2	3	425	850 €	1 275 €	200%
Entrée Prescri Mouv	5.00 €					38 €	190 €	#DIV/0!
Zumba	5.00 €	41	19	94	205	95 €	470 €	129%
Carte 10 entrées zumba	40.00 €	3	7	4	120	280 €	160 €	33%
Entrée CE fitness	8.00 €		40	40		320 €	320 €	#DIV/0!
SOUS TOTAL		9 715	3 190	7 353	225 470	79 099 €	175 035 €	-22%
Partie du lundi au vend 18h	3.00 €	7 756	3 713	8 089	23 268	11 139 €	24 267 €	4%
Partie week end	4.00 €	6 808	2 234	6 248	27 232	8 936 €	24 992 €	-8%
Tarif groupe	5.00 €	2 436	1 022	2 497	12 180	5 110 €	12 485 €	3%
Bowling réduit famille	3.00 €	63	38	84	189	114 €	252 €	33%
Location bowling	200.00 €		1	3		200 €	600 €	#DIV/0!
SOUS TOTAL		17 063	7 008	16 921	62 869	25 499 €	62 596 €	0%
TOTAL		133 576	51 667	115 617	841 208	331 156 €	733 262 €	-13%

En synthèse, les recettes en HT :

FAMILLE	2019	2020	2021	2022	variation / 2019	variation / 2019
PISCINE	463 658 €	170 364 €	165 891 €	414 482 €	-10.61%	-49 176 €
FORME	187 892 €	67 760 €	55 534 €	145 875 €	-22.36%	-42 018 €
BAR	73 768 €	22 123 €	20 524 €	64 467 €	-12.61%	-9 301 €
BOWLING	54 224 €	22 013 €	20 170 €	52 830 €	-2.57%	-1 394 €
BOUTIQUE	21 651 €	4 624 €	4 000 €	15 305 €	-29.31%	-6 346 €
TOTAL	801 193 €	286 885 €	266 119 €	692 959 €	-13.51%	-108 235 €

En annexe 5 : CA mensuel HT par famille.

Au 1^{er} semestre : 71 262 clients, soit -25% / 2019 (95 088) = tout à fait ce qui était estimé (-27% sur la partie clients payants).

En termes de chiffre d'affaires, à fin juin, nous étions en avance sur le pilotage : 303 331 € / 274 394 € (soit +10.5%). Cela reste inférieur de 23 % / 2019 (394 338 €) mais c'est encourageant pour le 2nd semestre.

En juillet-août : 47 280 clients, soit -6,6% par rapport à 2019 (50 613) mais seulement -1,5% sur les clients payants.

En juillet, nous avons réalisé notre plus grosse journée de l'année : 5 021 € HT. Le CA mensuel est meilleur que notre prévisionnel et seulement de -7,9% / 2019.

Le mois d'août est également meilleur que le prévisionnel et -3,7% / 2019. L'été se termine sur un -5,8% / 2019 (au lieu du -20% prévisionnel).

À fin septembre, nous étions en avance de 73 850 € / pilotage et seulement en décalage de -13.8% / 2019.

Une tendance se confirme depuis l'automne 2021 avec une demande croissante des activités aquagym / aquabike / bébé nageurs et leçons.

À fin novembre, nous étions en avance de 93 008 € par rapport au pilotage de chiffre d'affaires et seulement en décalage de -11,8% par rapport à 2019.

Nous avons clôturé 2022 avec 169 011 clients, soit -13,6% / 2019 (-26 508 clients) pour un CA de 692 959 € HT, soit + 13.5% / prévisionnel mais - 13.5% / 2019

2.1.7 La Communication

En 2022, nous nous sommes encore concentrés sur une communication médias gratuite (échange commercial avec FUGI).

Communication externe

Plusieurs actions ont été menées :

- Publicité à Radio Fugi (toute l'année)
- Publicité sur les sets de table de restaurant
- Articles de presse (**Annexe n° 6**)
- Actions de l'OTC
- Partenariat don du sang.



Communication interne

- Site internet www.rivea.fr mis à jour régulièrement
- Publicité et animation du site Facebook RIVEA
- Flyer (**annexe n° 1**)



2.1.8. Consommation mensuelle des fluides

Ces consommations relèvent des prestations P1 (fourniture de l'énergie primaire).

(Annexe 7 : Relevé journalier des températures des bassins).

Nous avons signé un marché de fourniture de gaz en décembre 2021, en pleine flambée des cours, pour une période de 6 mois seulement, en espérant que la période printemps-été 2022 pourrait voir baisser un peu la tendance de marché hivernal.

La facture de gaz de janvier 2022 a augmenté de 143 % par rapport à celle de janvier 2019 (31 434 € HT au lieu de 12 940 € HT) alors que notre consommation de gaz a diminué de 12%.

Celle de février 2022 a augmenté de 128% alors que la consommation a diminué de 16 %.

Le scénario, qui se profile alors en début d'année, prévoit une augmentation de 231 875 € (soit +85%) par rapport à 2019 (année comparable) des coûts de fluides (gaz + électricité + eau) à Rivéa.

Cette perspective a été balayée par le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine et c'est un scénario plus pessimiste encore qui se profilait fin février.

De surcroît, n'étant pas un établissement « essentiel », nous n'avions pas la certitude d'avoir du gaz à Rivéa au 1er juillet 2022.

Le 2 mars, nous avons transmis un courrier d'alerte à la Communauté à propos de notre situation et nous avons convoqué notre Conseil d'Administration le 15 mars.

Parallèlement aux augmentations des coûts de l'énergie, nous subissons toujours les conséquences de la crise sanitaire et nous estimons une baisse de notre activité annuelle de -25 % par rapport à l'exercice 2019, soit - 191 788 € HT.

Notre modèle économique était en danger, voir en péril à très court terme.

La trésorerie était d'environ 2 mois.

$231\,875 + 191\,788 =$ nous avons un delta minimum de - 423 663 € sur Rivéa /2019.

Le contrat qui nous lie à la CCARM, prévoit une clause de sauvegarde à l'article 14.4. Elle peut être actionnée à la demande de l'une des parties, en cas d'augmentation des charges des énergies de plus de 50%.

Contractuellement, il existe 3 moyens d'agir conjointement :

- Une augmentation de la COSP :

Depuis 2016, nous recevons 844 113 € de COSP annuelle pour l'exploitation et la gestion du centre aqualudique Rivéa.

Le Conseil de Communauté a accepté de la réactualiser à hauteur de 1 250 000 € / an (+48%), soit+ 405 887 €, nous permettant ainsi de poursuivre l'activité.

- Une augmentation des tarifs :

Nous avons proposé une nouvelle grille tarifaire avec une simulation du gain de chiffre d'affaires mensuel potentiel si les augmentations étaient validées ainsi (+58 366 € si mis en place dès le 1er avril 2022) et nous avons également envisagé la création de tarifs différenciés pour « les extérieurs » à la CCARM

Nous n'avons pas reçu l'aval en 2022.

- Une réécriture de la clause de révision :

devenue obsolète par la disparition de certains indices, mais la DSP actuelle s'achevant en juillet 2023, ce n'était pas ce qui ferait la différence et nous ne sommes pas attardés dessus.

Au-delà de la survie immédiate de l'exploitation pour laquelle il nous fallait des actes très rapide, nous devons nous interroger sur les incidences à long terme de l'inflation des cours de l'énergie, sur l'exploitation d'un équipement énergivore comme le nôtre et sur les possibilités existantes pour réduire notre dépendance.

Fin 2019 - début 2020, nous avons fait réaliser une 1ère étude sur la possibilité de mettre en place des ombrières photovoltaïques sur le parking de Rivéa.

À l'époque, nous avons une estimation de l'investissement à hauteur de 720 000 € et un retour sur investissement se situant entre 17 et 21 ans selon le scénario choisi.

Il nous semblait alors pertinent de mandater une nouvelle étude et un positionnement de la Collectivité sur ce projet car avec l'augmentation des tarifs de l'électricité, le taux de retour pourrait être bien plus court désormais.

Agir uniquement sur le coût de l'électricité n'a pas de sens considérant notre dépendance actuelle au gaz pour le fonctionnement de Rivéa.

D'autres pistes peuvent également être étudiées, comme une chaudière à bois par exemple, la récupération instantanée de chaleur sur les eaux grises...

Les coûts énergétiques n'ont cessé d'augmenter sur les marchés, conduisant de nombreuses Collectivités à fermer temporairement ou définitivement leurs équipements énergivores.

Le 5 septembre, le groupe Vert Marine a fermé soudainement et sans consultation une trentaine de centres aquatiques qu'il a en gestion en attendant des négociations avec les Collectivités ou l'Etat pour prendre en charge les hausses des coûts de l'énergie.

Le 7 septembre, nous avons à nouveau interpellé la Collectivité suite à la signature des nouveaux marchés gaz et électricité fin juin.

Le tarif du gaz est très légèrement revu à la baisse par rapport au précédent marché.

Le tarif de l'électricité s'envole bien, au-delà du pilotage budgétaire, et compte tenu des cours actuels, nous pouvons supposer que nos factures d'ici la fin de l'année seraient multipliées jusqu'à x3,89 par rapport au précédent marché à consommation équivalente.

Année 2019 = 273 275 €

Prévisionnel 2022 avant nouveaux marchés = 505 150 €

Prévisionnel 2022 mis à jour au 20 septembre avec la diminution des consommations de 10% = 577 900 €.

Prévisionnel 2023 en année pleine avec diminution des consommations de 10% = 770 000 €.

Aide de l'Etat au 1er semestre : 2 747 €

Aide de l'Etat au 2ème semestre : ?

Dans son discours du 14 septembre, la Première Ministre, Elisabeth Borne, a donné les objectifs : « diminuer de 10% les consommations et éviter les pics : seule la sobriété nous permettra d'éviter les coupures et le rationnement cet hiver ».

Discours et mesures relayées ensuite par le Gouvernement et les Ministères en septembre-octobre, dont le Ministère des Sports.

Les solutions que nous envisageons et que nous avons proposé à la Collectivité :

- Diminution des consommations
- Sensibilisation de tous et antigaspi
- Diminuer les consignes de température
- Couverture thermique
- Fermeture temporaire
 - Augmentation des tarifs
 - Investissement dans des ombrières parking avec centrale de panneaux photovoltaïque.

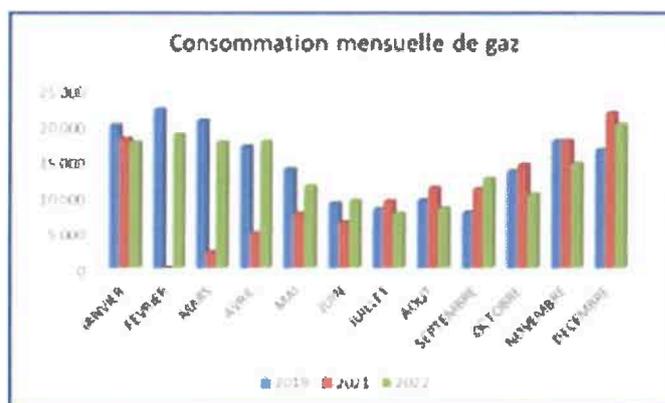
Le 8 décembre, la Collectivité nous a transmis son plan d'action sobriété dont les mesures phares immédiates étaient la baisse des consignes de température (-1°C) et l'approbation de notre fermeture pour arrêt technique durant la période la plus énergivore habituellement (fin décembre début janvier).

Consommations de gaz

Année	Consommation m3	Facture en € HT
2014	168 689	111 121
2015	178 349	105 583
2016	176 070	106 712
2017	184 563	92 242
2018	168 709	95 204
2019	176 043	120 358
2020	92 479	74 965
2021	124 761	76 885
2022	165 634	286 043

Données GDF / Total Gaz / Gaz de Bordeaux

MOIS	consommation en m3									
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	variation
JANVIER	19 310	19 208	22 095	24 907	20 796	19 961	18 760	18 070	17 578	-2 383
FEVRIER	19 278	19 098	23 592	21 915	21 213	22 151	16 741	0	18 655	-3 496
MARS	14 485	15 734	18 800	19 293	15 487	20 598	9 218	2 270	17 555	-3 043
AVRIL	14 265	16 668	14 515	18 064	14 146	16 991	1 286	4 865	17 653	662
MAI	14 513	13 559	7 447	12 282	11 276	13 841	1 069	7 637	11 445	-2 396
JUIN	9 929	10 712	10 396	7 813	8 736	9 071	2 121	6 382	9 412	341
JUILLET	8 140	9 595	7 785	9 509	7 257	8 256	7 480	9 343	7 633	-623
AOUT	10 468	10 475	9 094	11 698	8 052	9 528	5 416	11 247	8 388	-1 140
SEPTEMBRE	7 776	8 937	8 430	7 491	6 889	7 801	8 137	11 050	12 460	4 659
OCTOBRE	16 036	17 189	14 464	11 841	13 537	13 565	9 619	14 461	10 240	-3 325
NOVEMBRE	17 430	18 052	19 035	18 850	18 049	17 749	5 421	17 754	14 566	-3 183
DECEMBRE	17 059	19 122	20 417	20 900	23 271	16 531	7 211	21 682	20 049	3 518
TOTAL	168 689	178 349	176 070	184 563	168 709	176 043	92 479	124 761	165 634	-10 409

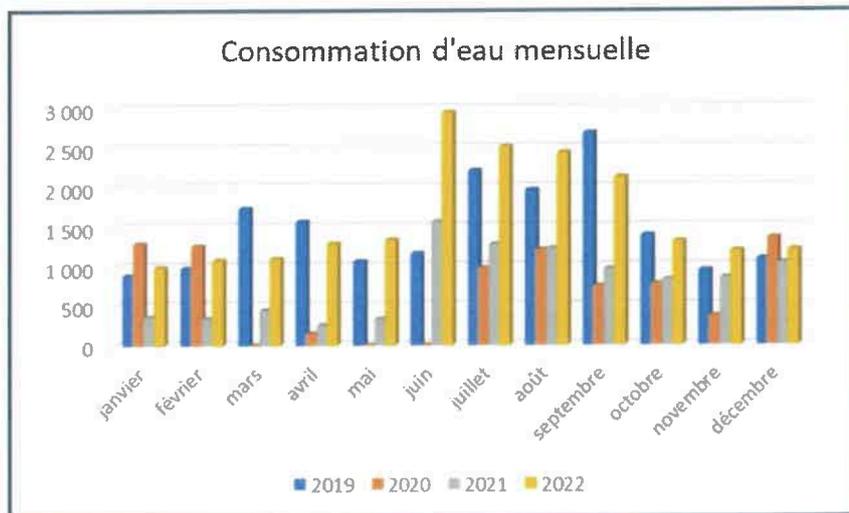


En 2022, notre consommation a diminué de 10 409 m³ (-6%) et de 643 563 kWh (-25%) par rapport à 2019, grâce notamment à la fermeture du bassin extérieur (hors période estivale), mais le coût énergétique est comme prévu en forte augmentation : + 165 685 € / 2019, soit x 2,37.

Consommation d'eau

Mois	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
janvier	2 016	950	809	842	970	1 040	1 078	888	1 290	363	988
février	986	919	799	1 001	1 119	1 079	833	981	1 258	343	1 075
mars	1 089	964	1 646	1 711	976	943	1 858	1 737	0	448	1 097
avril	1 263	1 441	1 100	1 247	1 181	2 111	1 327	1 572	149	255	1 288
mai	1 079	985	981	1 137	1 388	716	1 316	1 065	0	333	1 334
juin	1 054	1 983	953	1 292	836	1 048	837	1 166	0	1 569	2 951
juillet	2 399	1 684	1 433	1 818	1 512	1 676	1 752	2 214	977	1 282	2 514
août	2 021	1 938	1 482	1 440	1 968	1 772	1 880	1 970	1 211	1 227	2 437
septembre	2 365	1 972	2 503	2 195	2 307	2 209	1 897	2 693	747	964	2 129
octobre	1 498	1 098	1 388	925	773	914	1 019	1 393	774	831	1 315
novembre	1 256	971	942	886	1 083	868	957	947	368	856	1 194
décembre	954	1 059	970	867	852	885	952	1 093	1 356	1 044	1 203
TOTAL	17 980	15 964	15 006	15 361	14 965	15 261	15 706	17 719	8 130	9 515	19 525

Relevé effectué par les techniciens.



En 2022, notre consommation d'eau a augmenté de 1 806 m³ par rapport à 2019, avec une augmentation particulière de mai à août (juin s'explique par l'arrêt technique et la vidange, habituellement faite au printemps et en septembre).

La fuite constatée sur le jacuzzi de l'espace balnéo (qui ne sera remplacé qu'en 2023) explique pour partie cette augmentation, sans doute également les deux pertes d'eau importante subit dans le bassin sportif et dans le bassin extérieur suite à des arrêts de pompes => problème technique solutionné avec Protech Filtres.

Il est difficile de déterminer la consommation d'eau par baigneur car notre système de contrôle des entrées et de fréquentation ne distingue pas la différence entre la halle bassins et l'espace remise en forme.

En comptabilisant tous les clients et la somme des consommations d'eau (Bassin + ECS + plages + vestiaires), nous avons le résultat suivant :

19 525 000 m³ / 169 011 clients = 115,53 Litres / client

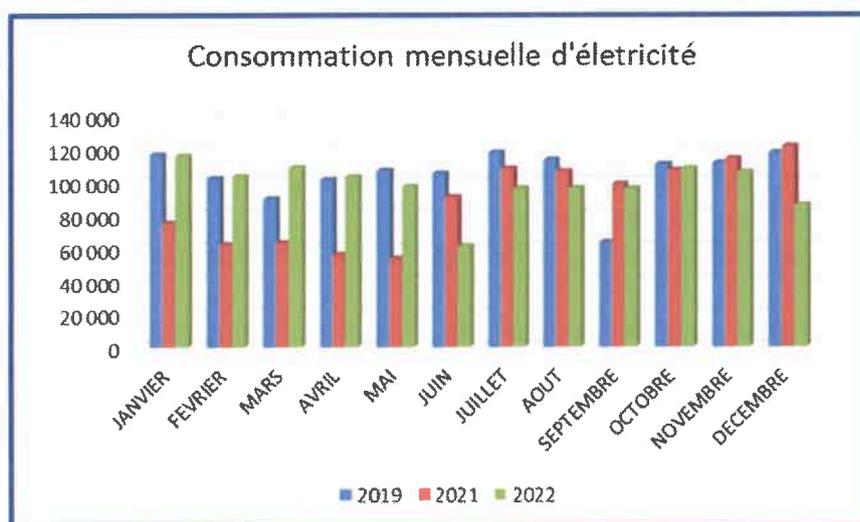
Rappel : 90,62 Litres / client en 2019

Consommation d'électricité

Année	Consommation en kWh
2014	1 210 827
2015	1 283 043
2016	1 278 927
2017	1 392 385
2018	1 316 724
2019	1 256 281
2020	892 198
2021	1 055 952
2022	1 176 411

MOIS	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	variation
JANVIER	107 836	109 197	115 115	90 415	119 336	117 087	122 674	134 456	116 570	117 322	75 133	115 777	-0.68%
FEVRIER	115 933	124 093	102 493	95 973	106 450	110 036	112 223	125 834	102 198	109 640	62 068	103 334	1.11%
MARS	125 017	116 163	118 940	110 600	88 368	119 273	118 131	112 835	89 793	80 282	63 101	108 712	21.07%
AVRIL	124 713	116 163	122 291	107 153	95 875	86 523	102 013	120 906	101 284	36 905	56 072	102 905	1.60%
MAI	119 580	117 934	115 397	108 810	107 458	69 359	118 580	111 701	106 949	25 017	53 685	97 152	-9.16%
JUIN	86 268	119 179	97 964	100 103	110 375	105 683	112 966	102 149	105 237	24 861	90 808	60 868	-42.16%
JUILLET	125 680	146 867	131 505	102 603	122 856	115 719	132 991	107 423	117 761	84 508	107 895	96 045	-18.44%
AOUT	142 629	132 325	133 506	92 608	116 576	118 345	130 280	109 420	113 369	90 081	106 302	96 073	-15.26%
SEPTEMBRE	128 941	69 332	53 420	60 783	60 315	80 787	64 526	51 391	63 474	87 256	98 710	95 929	51.13%
OCTOBRE	123 145	118 060	108 082	114 960	121 518	120 573	130 800	110 382	110 654	93 702	107 000	108 031	-2.37%
NOVEMBRE	121 196	123 250	104 877	111 367	116 744	117 416	120 491	113 303	111 410	70 109	113 876	105 743	-5.09%
DECEMBRE	128 239	111 271	91 083	115 452	117 172	118 126	126 710	116 924	117 582	72 515	121 302	85 842	-26.99%
CUMUL	1 449 177	1 403 834	1 294 673	1 210 827	1 283 043	1 278 927	1 392 385	1 316 724	1 256 281	892 198	1 055 952	1 176 411	-6.36%

2012 – 2013 – 2014 relevés effectués par les techniciens, 2015, 2016, 2017 2018 2019 2020 2021 et 2022 suivant factures, mesures en kWh.



Températures douces + arrêt technique + baisse des consignes de température nous ont permis de diminuer plus encore nos consommations (-16,3% sur les 2 derniers mois) pour une baisse annuelle de -6,36% / 2019.

-15,5% / 2017, année de référence pour nos obligations d'économie d'énergie (-40 % en 2030, -50% en 2040, -60% en 2050).

Hors période Covid, 2022 est la plus petite année en termes de consommations électriques.

Lors de la présentation budgétaire (avant connaissance du nouveau marché), nous avons estimé un coût annuel de 165 000 €, puis de 203 000 € après connaissance des nouveaux tarifs, soit x 1,74 / 2019.

=> nous avons bénéficié d'une revalorisation à la baisse de nos tarifs sur les consommations, avec effet rétroactif au 1er juillet, soit de 16,724 c€ / kWh à 14.607 c€ / kWh (soit -12.66%) permettant d'avoir une facture annuelle 2022 d'un montant total de 152 000 € (soit + 30.5% / 2019).

2.1.9. Indications relatives aux principaux moyens mis en œuvre par le fermier

Tableau financier des travaux réalisés

	Montant € HT
P1 : fourniture d'énergie	485 051 €
P2 : entretien et maintenance préventive des installations	151 961 € (+ 186 224 € entretien)

(Détail dans le tableau financier en annexe 8)

Rappel sur le bilan technique de l'exploitation P1 – P2 – P3

P1 – développé à l'article 2.1.8 du présent

P2 – les éléments se retrouvent dans les annexes du bilan

P3 – les éléments se retrouvent dans les annexes du bilan

2.1.10. Renouvellement du Primo-équipement

- Achat d'un téléphone portable, d'un montant de 105,24 € HT, suivant facture n°ES27MT4AEUI.
- Achat d'une enceinte portable, d'un montant de 182,50 € HT, suivant facture n° FR-21RQGAEUI.
- Achat d'un chronomètre mural, d'un montant de 221,48 € HT, suivant facture n° 66135.
- Achat d'une imprimante, d'un montant de 399 € HT, suivant facture n° FA0267215.
- Achat d'une imprimante ticket, d'un montant de 280 € HT, suivant facture n°VFA221628.
- Achat d'un PC portable, d'un montant de 416,64 € HT, suivant facture n° F924B847022.

Ainsi le montant total engagé pour le renouvellement du primo-équipement a été de 1 604,86 € HT.

(Annexe n°9 : Facture renouvellement du Primo-équipement).

2.1.11. Acquisition des biens par le fermier

- Achat d'une douchette code barre, d'un montant de 33,09 € HT, suivant facture n° DE2MJOG3AEUI.
- Achat d'un détecteur de faux billets, d'un montant 101,96 € HT, suivant facture n° PL2379V0AEUI.
- Achat d'un point accès wifi, d'un montant de 66,58 € HT, suivant facture n° INV-FR-315009725-2022-8063.
- Achat de quatre appareils de musculation, d'un montant de 6 904,84 € HT, suivant facture n° G006477.
- Achat d'un décapeur thermique, d'un montant de 83,32 € HT, suivant facture n° INV-FR-841008085-2022-33.
- Achat d'une scie à onglet, d'un montant de 129,12 € HT, suivant facture n° INV-FR-128725031-2022-7792.
- Achat d'un thermomètre infrarouge, d'un montant de 19,07 € HT, suivant facture n°INV-ES-41869125-2022-385.
- Achat d'un téléphone portable, d'un montant de 236,40 € HT, suivant la facture n° INV-PL-1534735785-2022-1959.
- Achat d'un ordinateur, d'un montant de 499,98 € HT, suivant facture n°F924B901108.
- Achat d'une armoire à clé, d'un montant de 57,80 € HT, suivant facture n°FR22D44DDAEUI.
- Achat d'un écran d'ordinateur, d'un montant de 115,83 € HT, suivant facture n°FR22EWVT4EUI.
- Achat d'un enrouleur de tuyau air, d'un montant de 90,83 € HT, suivant facture n°FR121819.
- Achat d'un tabouret assis debout, d'un montant de 167,42 € HT, suivant la facture n°ES23RFIKAEUI.
- Achat d'un compresseur, d'un montant de 167 € HT, suivant facture n°1115042.
- Achat d'un porte sac poubelle, d'un montant de 155,84 €, suivant facture n°FA194418.
- Achat d'un pistolet à cartouche, d'un montant de 89,99 €, suivant facture n° 716927.
- Achat d'un nettoyeur vitre, d'un montant de 57,50 € suivant facture n° CZ214RHDAEUI.

Ainsi le montant total engagé pour l'acquisition des biens a été de 8 976,57 € HT.

(Annexe n°10 : Facture d'acquisition des biens par le fermier).

2.1.12. État et entretien des moyens mis à disposition du fermier

En 2022, les arrêts techniques ont été réalisés en concertation avec le déléguant.

Le premier s'est déroulé du 6 au 24 juin 2022 ;
le second, du 24 décembre 2022 au 8 janvier 2023.

Les principaux travaux :

Description	Entreprise	Montant € HT	Montant € TTC
Entretien toboggan	POWER COMPOSITE	3 640 €	4 368 €
Entretien clim	SAREMICO	5 197,09€	6 236,51 €
Entretien annuel des hottes	TECHNIVAP	629,56 €	755,47 €
TOTAL		9 466,65 €	11 359,98 €



Nous avons fait procéder aux contrôles périodiques obligatoires de l'ensemble des installations de sécurité (blocs de sécurité, extincteurs...), les

installations de gaz, les installations électriques, l'ascenseur, le portail automatique.

(Annexe 11 : Rapport de vérification et copie du registre de sécurité).

Nous faisons procéder aux contrôles mensuels sanitaires de la qualité de l'eau des bassins et des installations ECS par un organisme extérieur, le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de l'Aisne (contrat régional) : températures, chlore combiné, chlore libre, pH, oxygène et matières organiques, paramètres microbiologiques, légionellose (1 fois par an).

2.1.13. Cahier de bord

Un cahier de bord est établi et tenu à jour. Ce document correspond aux obligations de maintenance et de service que notre entreprise doit présenter à la Collectivité. Il constitue une main courante des remarques, pannes diagnostiquées lors de vérification et également des travaux effectués.

(Annexe n° 12 : Cahier de bord).

Des relevés quotidiens sont effectués :

- Mesures du chlore total, chlore libre, chlore combiné 3 fois par jour dont une avant ouverture,
- Compteur d'appoint d'eau par bassin,
- Fréquentation,
- Tenue de cahier sanitaire,
- Traitement de l'eau,
- Opérations de maintenance et d'entretien.

2.1.14. Les intervenants extérieurs

(Annexe 13 : Contrat de maintenance)

(Annexe 14 : Détail des contrats passés avec des tiers)

(Annexe 15 : Attestation d'assurance 2022)

2.2. Compte-rendu financier

(Annexe 16 : Grand Livre Rivéa 2022, compte d'exploitation Rivéa 2022).

2.2.1. Détail par nature des charges de fonctionnement

Nous avons présenté au budget prévisionnel 2022 (le 5 mai 2022) les points suivants :

- Augmentation du coût des fluides de +297 877 € par rapport à 2021 et de +231 875 € / 2019 (année comparable) après la hausse déjà subie sur le gaz (x 2,5), en espérant que cela n'augmente pas plus de 80% sur l'électricité en

juillet et qu'une offre nous sera proposée sur le gaz sans nouvelle augmentation.

⇒ Comme nous l'avons développé précédemment, notre pilotage annuel pour le total des fluides (électricité + gaz + eau + carburant) était de 505 150 €. Nous clôturons l'exercice à 485 051 € HT, soit + 77,5 % / 2019 (+ 211 776€).

- Toutes les autres charges sont en recul par rapport à 2019 afin de s'adapter à la nouvelle situation post-Covid.

⇒ L'inflation est passée par-là et beaucoup de nos lignes de charges ont finalement augmenté... dans nos achats, frais de transport scolaire, personnel d'entretien Lustral, mais aussi nos frais d'entretien réparation et de maintenance : nous avions 85 000 € au pilotage (iso / 2019) et nous avons finalement dépensé 114 274 €.

- Au niveau des rémunérations, une augmentation de +179 917 € / 2021 est prévue, correspondant au « retour à la normale » de l'activité, sans chômage partiel. Mais cela représente une baisse de 61 252 € / 2019, tout en anticipant l'embauche d'une personne en direction dès que possible à l'été 2022.

⇒ Quasi parfaitement calé et maîtrisé par rapport au pilotage qui était de 557 095 €, nous clôturons avec 559 769 €.

Malgré les difficultés, nous ne sommes pas très loin du pilotage global. Celui-ci était de 1 710 230 € et le réalisé est de 1 736 105 €.

2.2.2. Détail des recettes d'exploitation réparties suivant leur type

Nous espérons une augmentation de la fréquentation par rapport à 2021, sans pour autant revenir à celle de 2019, nous permettant d'avoir des recettes en augmentation par rapport à 2021 (+308 754 €).

⇒ Notre chiffre d'affaires est supérieur (et ce sans avoir eu d'augmentation des tarifs) à nos attentes du fait d'avoir enregistré une fréquentation également supérieure à notre prévisionnel.

2019 : 802 782 € HT

2021 : 302 240 € HT

Prévisionnel 2022 : 610 994 € HT

Réalisé 2022 : 693 475 € HT

La COSP revalorisée (+405 887 €) devrait nous permettre de faire face aux augmentations des coûts de l'énergie notamment et aux baisses de fréquentation attendue.

⇒ La COSP a été revalorisée à 1 250 000 €, comme prévu au budget. Cependant, seuls 1 218 193 € sont inscrits dans notre Grand Livre : la différence, 31 807 €, a été provisionnée, avec l'accord de la Collectivité, dans notre compte « Gros Entretien et Renouvellement » en vue de l'année 2023.

2.2.3. Résultat de l'exercice

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	PREVI 2022	2022
PRODUCTION VENDUE ET SERVICES	707 576	783 277	768 877	802 782	286 274	302 240	661 930	693 475
AUTRES Produits	765 493	858 496	857 148	859 048	590 218	871 470	1 258 200	1 249 505
TOTAL DES PRODUITS	1 473 069	1 641 773	1 626 023	1 661 830	876 492	1 173 710	1 920 130	1 942 980
CHARGES ET CONSOMMATIONS								
Variation de stock	-2 040	-711	-4 570	-4 456	799	4 416	0	3 792
Prestations	729	1 663	338	1 014	169	0	1 000	0
Fluides	249 177	238 880	244 877	273 275	192 313	207 273	505 150	485 051
Achats	53 651	63 989	66 689	66 855	36 893	37 407	60 500	66 236
Services Extérieurs	230 628	326 295	277 846	302 130	234 799	273 421	294 203	325 947
Autres Services Extérieurs	201 072	204 155	199 980	209 930	178 882	159 299	207 060	208 937
Impôts, Taxes et versements assimilés	24 482	30 593	41 336	35 977	22 920	23 435	31 222	35 883
Salaires et traitements	569 685	578 424	612 082	618 347	349 454	377 178	557 095	559 769
Divers	85 074	71 100	71 706	67 331	53 145	50 494	54 000	50 489
TOTAL DES CHARGES	1 412 459	1 514 387	1 510 284	1 570 402	1 069 375	1 132 923	1 710 230	1 736 105
RESULTAT NET	60 610	127 385	115 739	91 428	-192 882	40 787	209 901	206 875

Sans augmentation de la COSP, le résultat (sans les frais de fonctionnement du siège) de Rivéa aurait été de – 199 012 € malgré un CA supérieur au budget. Le résultat net est très proche de celui piloté dans un contexte très incertain.

2.3. Analyse de la qualité du service

L'analyse de la qualité du service relève d'une part des enquêtes de satisfaction et, d'autre part, du suivi du cahier de réclamations (annexe 17) mis à disposition de la clientèle.

Les informations ressortant du cahier de réclamation :

- Problèmes techniques divers.

2.4. Projections 2023

Le point majeur sera la reconduction de la DSP de l'établissement pour les 7 prochaines années au moins, avec de nouvelles obligations et l'anticipation de notre compte d'exploitation intégrant tous les gros travaux qui vont nous permettre la négociation et la valorisation de la COSP sur cette durée.

Il convient de faire face à l'inflation et de projeter Rivéa dans un nouveau cycle de gestion et de développement.

Nous avons toujours des interrogations :

- Retour à la normale de la fréquentation ?
- Augmentation des coûts de l'énergie ? aides ?
- Comment réduire encore nos consommations ?
- Hausse de nos tarifs ?
- Montant de la COSP à venir ?

2.4.1. Le personnel

Un autre enjeu sera la reprise en main de l'établissement avec le nouveau directeur arrivé fin novembre.

Mais aussi anticiper les besoins en recrutement.

2.4.2. Arrêt technique

Nous prévoyons un arrêt technique au mois de juin.

2.4.3. Nouveautés

L'implantation de Basic Fit à Givet aura obligatoirement une incidence sur notre fréquentation et notre chiffre d'affaires de l'espace fitness. Il convient donc d'imaginer des solutions, des nouveautés.

Nous pouvons également remettre en œuvre des animations et événements.

2.4.4. Investissement

Remplacement du jacuzzi de la balnéo (pris en charge par la CCARM sur son budget 2022).

Le reste sera fonction des dispositions du GER.

2.4.5. La fréquentation et les recettes

Nous espérons une augmentation de la fréquentation par rapport à 2022 en s'approchant encore de celle de 2019.

Les recettes liées aux activités devraient alors être en légère augmentation.

CHAPITRE 3 : LE PARC TERRALITUDE

La gestion de Terralitude doit s'orienter sur le développement de la fréquentation du parc et l'augmentation des recettes au travers de la satisfaction client, mais également sur une bonne gestion des coûts de fonctionnement.

3.1. Compte-rendu technique

Annexe n°18 : Flyers 2022 et grille tarifaire

Annexe n°19 : Météo 2022.

3.1.1 Le personnel

Annexe n°21 : Organigramme du personnel.

Représentant le plus gros poste de dépenses, nous avons travaillé sur ces charges de masse salariale que nous avons présenté lors du suivi SPL en décembre 2021.

Nous avons eu recours à 12 contrats saisonniers seulement contre 18 à 20 les saisons avant Covid.

Nombre de personnes	Nb d'heures semaine	Nb de mois
1 Directeur d'établissement	35h	12
1 Responsable Adjoint	35h	12
5 opérateurs	35h	6
1 opérateur	20h	2 ½
	35h	1 ½
1 opérateur	18h	2 ½
	35h	1 ½
1 opérateur paintball	35h	6
1 opérateur été	35h	2
1 agent d'accueil	35h	6
1 agent d'accueil	20h	3 ½
	35h	1 ½
1 agent d'accueil	20h	1 ½

Ouverture du parc le 2 avril 2022.

Après 2 années très disparates, nous n'avions pas de certitude sur le déroulement de la saison. Dès lors, nous avons décidé de suivre le modèle des années 2020-2021 en concentrant les ouvertures en pleine saison 5/7 jours : cela a fonctionné avec un ratio de CA/jour qui avait augmenté sans avoir d'effet négatif sur le CA global ; par ailleurs, nous limitons ainsi la hausse de la masse salariale.

Nous avons eu beaucoup de difficulté à recruter et à conserver les saisonniers. Phénomène nouveau post-covid qui touche tous les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, partout en France.

Heureusement que nous avons pu trouver des étudiants pour l'été mais septembre/octobre ont été particulièrement délicat puisque seulement 3 personnes en semaine au lieu de 7.

Il a malheureusement parfois fallu dire à nos clients que nous ne pouvions pas leur proposer toutes les activités par manque de personnel.

À compter du 1^{er} juin, nous avons modifié la structure comptable (lié à la prise en gestion de Charlemont et à la perspective de recruter un directeur(ice) à Rivéa) en réintégrant à 100% la charge salariale de M. GAULT sur l'établissement.

Tableau comparatif des ressources humaines

Année	Nb de salariés	Nb d'heure	Masse salariale	Aides ASP, embauche PME, Covid	Coût salarial NET
2012	21	14 412	238 449	35 994	202 455
2013	19	16 417	254 413	48 423	205 990
2014	21	16 829	266 615	32 312	234 303
2015	19	13 069	233 572	14 009	219 563
2016	18	12 827	184 080	19 499	164 581
2017	19	12 346	183 019	11 161	171 858
2018	19	12 722	187 508	0	187 508
2019	19	12 156	189 331	0	189 331
2020	10	6 205	105 110	14 702	90 408
2021	11	8 933	144 405	14 033	130 372
2022	14	9 183	205 446	855	204 591

La formation du personnel

Plusieurs sessions de formations et de recyclages, en lien avec l'exploitation des activités du Parc Terralitude, ont été organisées :

- Formation PAH (parcours acrobatique en hauteur) : pour 7 moniteurs.
- Recyclage et formation catapulte : pour 8 moniteurs.
- Formation et recyclage Fantasticable : pour 7 moniteurs.
- Formation habilitations électriques : 3 personnes.
- Formation « fuste » pour Messieurs GAULT et ROIGNANT (création de mobilier en bois empilé entrecroisé). Réalisation d'une table de pique-nique pour 12 personnes.



3.1.2. Fréquentation

Nous avons comme objectif d'atteindre les 20 000 activités en 2022, pour 15 000 clients.

Fréquentation globale du Parc :

<i>Du 1^{er} janvier au 31 décembre</i>	2019	2020	2021	2022	%
<i>Nb d'activités réalisées</i>	17 250	12 942	11 647	21 889	88 %
<i>Nb de visiteurs</i>	13 637	11 132	8 689	15 768	81 %

L'année des Records.

La fréquentation est en augmentation de 81% et les activités de 88% par rapport à 2021 (la plus mauvaise saison) mais nous avons surtout réalisé la plus belle saison de l'histoire du parc, dépassant enfin les historiques de 2016 dès la fin août, tant en fréquentation qu'en chiffre d'affaires, aidé en cela par une météo parfaite en juillet – août.

Ce sont des records de fréquentation pour l'Accrobranche, la Tour des Aventuriers et la Catapulte.

Le Fantasticable se rapproche du record de 2016 et montre qu'il est toujours un fer de lance.

Le paintball se relance après 5 ans de baisse, mais n'atteint pas le niveau de ses débuts.

(Annexe n°21 : Fréquentation et chiffre d'affaires mensuels du Parc).

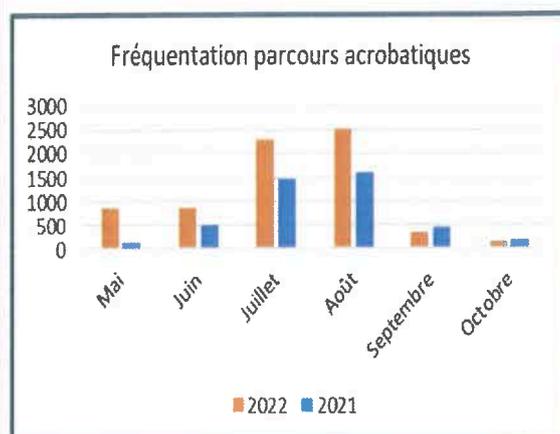
Fréquentation par provenance :

TERRITOIRE CCARM	5.84%
CHARLEVILLE	12.41%
ARDENNES	16.06%
MARNE	8.03%
AISNE	8.03%
NORD EST	16.06%
ILE DE France	2.92%
HAUT DE SEINE	1.46%
CENTRE	2.92%
OISE	5.11%
Belgique	18.25%
PAYS BAS	2.92%

Source : caisse Guidap

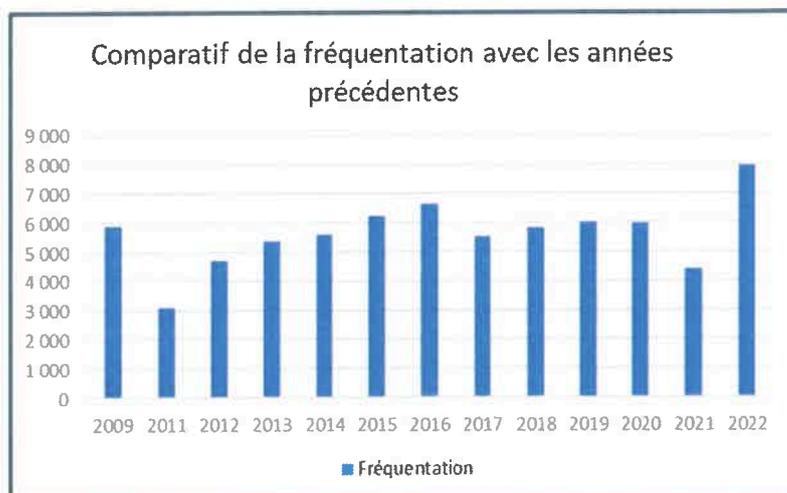
Fréquentation parcours acrobatiques

Mois	2021	2022	%
Mars	0	29	100 %
Avril	0	879	100 %
Mai	156	863	453%
Juin	516	867	68%
Juillet	1 469	2 305	57%
Août	1 623	2 511	55%
Septembre	459	340	-26%
Octobre	177	144	-19%
TOTAL	4 400	7 938	+80%



Comparatif avec les années précédentes :

Année	Fréquentation
2009	5 915
2011	3 083
2012	4 698
2013	5 383
2014	5 607
2015	6 238
2016	6 661
2017	5 537
2018	5 836
2019	6 018
2020	5 985
2021	4 400
2022	7 938



Les parcours acrobatiques représentent 36 % de la fréquentation totale.
 Record historique sur la saison, +19 % / 2016.
 Records mensuels en avril, mai, juin, juillet.

Zoom sur la fréquentation des enfants sur les parcours acrobatiques

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	%
TOTAL	1 515	1 583	1 480	1 448	1 739	1 702	1 504	2 800	86 %

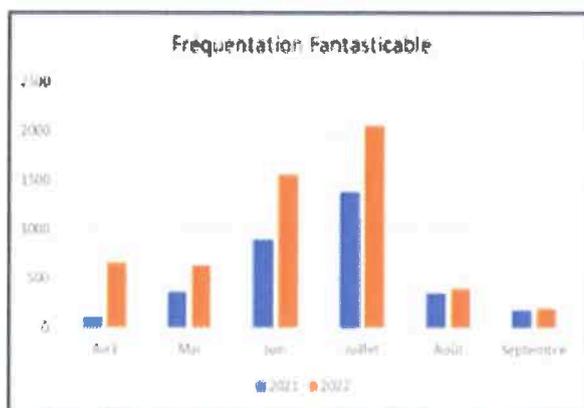
Record largement dépassé également.

La Tour des Aventurier, prolongement de l'accrobranche, qui était la nouveauté 2021 mais seulement pour les adultes, a été développée en 2022 également pour les enfants.
 Cumulé adultes et enfants, cela représente 3 244 activités.

Cela signifie donc que 40% des personnes pratiquant l'accrobranche nous achète également le pass pour la Tour des Aventurier et contribue donc à l'augmentation du panier moyen.

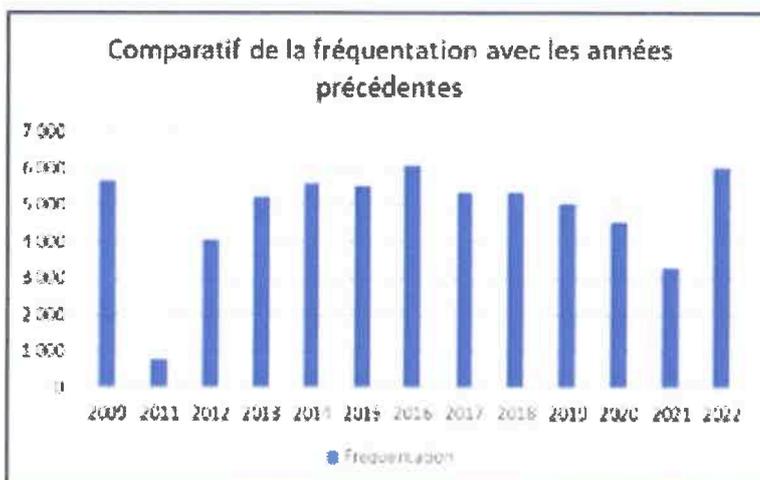
Fréquentation Fantasticable

Mois	2021	2022	%
Mars	0	47	+100%
Avril	0	486	+100%
Mai	110	663	503 %
Juin	362	633	+75 %
Juillet	892	1 558	+75 %
Août	1 379	2 052	+49 %
Septembre	354	394	+11 %
Octobre	178	198	+11 %
TOTAL	3 275	6 031	+84 %



Comparatif avec les années précédentes :

Année	Fréquentation
2009	5 648
2011	794
2012	4 023
2013	5 226
2014	5 595
2015	5 530
2016	6 110
2017	5 336
2018	5 345
2019	5 049
2020	4 531
2021	3 275
2022	6 031



Notre « image de marque », le Fantasticable.

Sa fréquentation augmente de 84 % en 2022 par rapport à 2021 mais ne bat pas le record de 2016 (6 110 clients). C'est tout de même une grande année. Il représente 27,5 % de la fréquentation totale du Parc.

Fréquentation Paintball

Mois	Fréquentation 2019	Fréquentation 2020	Fréquentation 2021	Fréquentation 2022
Mars	4	0	0	51
Avril	191	0	0	209
Mai	113	0	42	238
Juin	160	68	119	259
Juillet	331	443	339	510
Août	358	490	332	575
Septembre	63	135	67	83
Octobre	73	124	56	92
TOTAL	1 293	1 260	955	2 017

Le paintball représente 9,2 % de la fréquentation totale du Parc.

La fréquentation de cette activité est de nouveau en augmentation de 111% par rapport à 2021. Ce n'est pas un record mais on repasse la barre symbolique des 2 000 activités.

L'activité reste un atout indéniable dans la diversité de notre offre.

À noter que les investissements liés à la construction de cette activité sont amortis depuis juillet 2022.

Fréquentation Catapulte

Mois	2021	2022	%
Mars	0	0	%
Avril	0	55	+100%
Mai	40	119	+198%
Juin	70	171	+144%
Juillet	242	305	+26%
Août	242	422	+74%
Septembre	69	68	-1%
Octobre	59	42	-29%
TOTAL	722	1 182	+64%

La fréquentation augmente de 64% par rapport à 2021, représentant 5,4% de la fréquentation totale.

Arrivée en 2018, l'année 2022 marque un nouveau record annuel.

Fréquentation Trotinettes

Suite à la crise sanitaire du Covid-19, il avait été décidé de rapatrier l'activité trottinette tout terrain au parc Terralitude, dans l'optique de minimiser les risques par rapport à la fréquentation client et le coût du personnel.

Nous avons créé de nouveaux parcours dans les bois en 2020 et 2021.

MOIS	FREQUENTATION 2020	FREQUENTATION 2021	FREQUENTATION 2022
AVRIL	0	0	127
MAI	0	28	84
JUIN	27	33	37
JUILLET	224	121	203
AOUT	318	219	146
SEPTEMBRE	82	66	20
OCTOBRE	14	19	4
TOTAL	665	494	621

Sur l'année, nous avons réalisés 621 activités, soit +26% par rapport à 2021. Moins de fréquentation qu'en 2020 sur une saison de 3 mois mais c'est l'activité "sacrifiée" dès que nous avons manqué de personnel. Elle représente 2,8 % du total.

Fréquentation structures gonflables

Mois	2017	2018	2019	2021	2022	Δ
Mars	0	29	0	0	0	0
Avril	91	70	48	0	147	
Mai	47	130	24	13	64	+392%
Juin	121	49	26	37	69	+86%
Juillet	163	335	99	84	270	+221%
Août	118	172	136	57	290	+409%
Septembre	15	39	33	12	16	+33%
Octobre	1	2	0	0	0	0
TOTAL	556	826	366	203	856	+322%

À 2 clients près, nous égalions le record de 2015.

Record mensuel de fréquentation sur les mois d'avril et août.

L'activité représente 3,9% du total du parc.

3.1.3. Les ventes par tarif

La nouvelle grille tarifaire 2022 a été validée en décembre 2021, en suivi SPL.

Les évolutions par rapport à 2021 étaient :

- Simplification de notre grille tarifaire paintball pour plus de lisibilité, avec notamment le rassemblement des tarifs différents selon les âges.
- Augmentation des tarifs « Fantasticable » et « PAH » adulte de 1 € pour compenser la hausse de nos tarifs fournisseurs.
- Augmentation des tarifs « Trottinette » de 2 € pour compenser le coût des réparations de ces dernières et coller aux tarifs de la concurrence (25 €).
- Création du tarif « Tour des aventuriers enfants ».

Tableau des ventes par tarif (TTC)

ACTIVITES	2021		2022	
	VENTE	TTC	VENTE	CA HT
ACCROBRANCHE INDIVIDUEL	2397	38 769.09 €	3628	61 039.10 €
ACCROBRANCHE CV	7	114.54 €	10	172.73 €
ACCROBRANCHE TARIF GROUPE	420	5 252.73 €	890	13 634.55 €
ACCROBRANCHE - TARIF IND	3	40.91 €	3	55.46 €
FANTASTICABLE TARIF INDI	1897	47 360.01 €	3312	84 140.00 €
FANTASTICABLE CV	2	41.82 €	12	261.82 €
FANTASTICABLE TARIF GROUPE	29	659.09 €	209	4 656.38 €
FANTASTICABLE - TARIF IND	14	356.36 €	73	1 924.55 €
FREE JUMP - TARIF GROUPE	61	499.09 €		
FREE JUMP ENFANT - TARIF GROUPE	30	240.00 €		
CATAPULTE INDIVIDUEL	268	2 400.00 €	391	3 463.64 €
CATAPULTE CV			11	80.00 €
CATAPULTE TARIF GROUPE	29	237.27 €	55	368.18 €
TOUR DES AVENTURIERS	19	123.63 €	144	868.19 €
TOUR DES AVENTURIERS TARIF GROUPE	68	101.82 €	79	333.64 €
TROTTINETTE TARIF INDIV	441	7 775.01 €	497	9 660.00 €
TROTTINETTE TARIF INDIV	22	386.66 €	15	300.00 €
STRUCTURES GONFLABLES			846	2 307.28 €
TROTTINETTE TARIF GROUPE	25	413.33 €	98	1 796.66 €
PACK M - TARIF IND	351	6 506.36 €	800	14 012.73 €
PACK L - TARIF INDIV	160	4 690.92 €	250	6 441.82 €
PACK XL - TARIF IND	23	295.45 €		
PACK XL - TARIF GROUPE			34	1 438.18 €
PACK XXL			8	0.00 €
PAINTBALL 250 BILLES			15	245.46 €
PAINTBALL 500 BILLES			26	661.82 €
PACK M TARIF GROUPE	147	2 660.91 €	437	7 548.17 €
PACK L TARIF GROUPE	63	1 444.55 €	60	1 690.91 €
PACK M TARIF IND			16	305.45 €
RECHARGE 100 BILLES	36	127.28 €	22	140.00 €
ACCRO + TOUR AVENTURIERS TARIF GROUPE	34	834.54 €	200	3 767.27 €
ACCROBRANCHE + TOUR DES AVENTURIERS	170	4 581.83 €	598	14 747.28 €
ACCROBRANCHE + TOUR AVENTURIERS IND	47	1 281.81 €	179	4 161.82 €
FANTASTICABLE + ACCROBRANCHE	458	18 909.08 €	22	880.00 €
FANTASTICABLE + ACCRO	607	23 863.63 €	1056	46 181.84 €
FANTASTICABLE + ACCRO TARIF IND			36	1 636.37 €
FANTASTICABLE + ACCRO TARIF GROUPE	37	1 547.27 €	183	7 652.73 €
FANTASTICABLE + PAINTBALL	149	4 954.55 €	179	7 227.28 €
FANTASTICABLE + PAINTBALL TARIF IND			2	90.91 €
FANTASTICABLE + PAINTBALL TARIF GROUPE			65	2 718.18 €
FANTASTICABLE + ACCRO + TOUR AVENTURIERS	284	12 378.18 €	418	17 909.09 €
FANTASTICABLE + CATAPULTE + ACCROBRANCHE	224	10 894.55 €	383	18 989.10 €
FANTASTICABLE + CATAPULTE + ACCROBRANCHE			146	7 330.91 €
FANTASTICABLE + CATAPULTE + ACCRO - TARIF GROUPE	113	5 239.10 €	167	7 742.73 €
FANTASTICABLE + CATAPULTE + ACCROBRANCHE			9	458.19 €
FANTASTICABLE + CATAPULTE + ACCROBRANCHE			20	890.91 €
FANTASTICABLE + CATAPULTE + ACCROBRANCHE			55	2 550.00 €
FANT + CATA + ACCRO TARIF GROUPE				
FANT + CATA + PAINTBALL	72	3 563.63 €		
FANT + CATA + PAINTBALL				
FANT + CATA + PAINTBALL TARIF GROUPE	30	1 390.91 €	112	5 192.73 €
TOTAL	8737	209 935.91 €	15771	367 674.06 €

3.1.4. La communication

Les principales charges de communication / publicité en 2022 :

- Flyers Turquin Impression) = 751 €
- Hébergement site internet = 312 €
- Référencement sur Google = 2 790 €

Notre coût total de charges en communication pour 2022 a été de 4 604 €.

Communication externe :

- 10 000 flyers,
- Partenariat Fugi FM : échange 503 spots radio contre des entrées Ter-raltitude d'une valeur de 1 684 €.
- Publicité sur le Facebook de « Tourisme en Ardenne »
- Partenariat avec l'Office de Tourisme Val d'Ardenne, l'Agence de Déve-loppement Touristique et la marque Ardenne (tourisme Transfronta-lier).
- Participation aux bourses d'échanges avec l'Office de Tourisme Val d'Ardenne : échange flyers avec les autres professionnels du tourisme, français et belges.
- Set de table restaurant.
- Jeu concours Facebook
- Parution d'articles de presse (**Annexe n°22**)
- Réponse hebdomadaire aux avis clients sur les réseaux sociaux (google, Facebook, Tripadvisor).
- Chéquier étudiant Charleville-Mézières.

KELCIBLE (Annexe 23)

Nous avons choisi de communiquer via l'agence Kelcible en monétisant des mots clés sur Google dans une zone géographique délimitée en Belgique et pour un budget précis (2 550 €) sur une période précise, permettant de ci-bler les personnes recherchant nos mots clés et de les renvoyer sur notre site internet.

Du 1^{er} mai au 31 juillet 2022, nous avons pu constater une augmentation du trafic sur notre site internet en comparaison avec la même période l'année précédente de 38%, soit 36 000 visites avec une durée moyenne des sessions de 1'53"

L'appareil type utilisé est principalement le mobile.

Parmi les pages les plus consultées ; l'activité Fantasticable ressort en pre-mier, ce qui répond à notre objectif premier de donner plus de visibilité à cette activité.

Plus de 10 487 utilisateurs belges sont venus sur notre site internet, dont plus d'1/3 venaient de la campagne Google et générant un taux de conver-sion > 10.5% (clic pour réserver une activité ou prendre contact par mail ou par téléphone).

C'est une campagne de communication rentable : le CA généré directement par les achats en ligne et mesuré seulement en cours de campagne est de 3 021 € HT (pour un coût global de 2 790 € HT).

3.1.5. La nature et la description des incidents rencontrés dans l'exploitation du service.

Piste et 4x4 :

Le chemin menant au départ du Fantasticable est toujours très endommagé suite aux passages réguliers de notre véhicule, ceux de débardage et à cause de l'écoulement de l'eau qui creuse la route (7 029 € d'entretien réparation sur le 4x4 en 2022).

Un chiffrage a été effectué par l'entreprise Saddek pour la réalisation d'une route en enrobés pour 232 802 € HT (tarifs 2021). Le devis est divisé en 3 tronçons :

- 1 - Partie basse : 118 571,95 € HT
- 2 - Montée : 85 956.40 € HT
- 3 - Partie haute : 27 505.65 HT

Lors du suivi SPL du 1^{er} décembre 2022, M. WALLENDORFF demande à nouveau que des travaux soit entrepris par la Communauté.

Chemin d'accès ardoisière :

Il faudrait améliorer le chemin d'accès de l'ardoisière au chalet d'accueil pour faciliter le cheminement des personnes à mobilité réduite et des familles avec poussettes.

Vieillessement des installations du Parc :

Les jeux gratuits pour enfants et les structures du paintball sont en fin de vie. Il faudra prévoir leur remplacement à partir de 2023 ou arrêter ces activités.

3.1.6. Indications relatives aux principaux moyens mis en œuvre par le fermier

Les charges de maintenance, de contrôles obligatoires, de remplacement de matériel s'imposent pour l'ouverture des activités et ne peuvent difficilement être diminués.

Le plan de renouvellement et d'achats 2022 a été présenté et approuvé en décembre 2021.

Aménagement de la « Tour des Aventuriers enfant



Enlèvement des souches d'arbres morts



Abattage d'arbres morts.



Remplacement des lambourdes vermoulues sur la passerelle



Remplacement d'une poutre vermoulue sur la tour des enfants



Remplacement du QuickJump par un QuickFly



Traitement préventif contre la chenille processionnaire



Radiographie du câble du Fantasticable.



Démontage du parcours sensations.



Remplacement des pancartes signalétiques sur les PAH.



Remplacement de la boulonnerie sur les mordaches de l'arrivée du Fantasticable.



Renouvellement du Primo-équipement

- Achat d'une télécommande pour table élévatrice, d'un montant de 310 €,
- Achat d'un chauffe-eau, d'un montant de 189 € HT,
- Achat de masques de protection respiratoire, pour un montant de 24,99 € HT,
- Achat de tonnelle de jardin, pour un montant de 199 € HT,
- Achat de lampe de travail LED, pour un montant de 37,50 € HT,
- Achat d'une perceuse, pour un montant de 169 € HT,
- Achat d'un téléphone, pour un montant de 236,40 € HT.

Ainsi le montant total engagé de renouvellement du primo-équipement a été de 1 165,89 € HT.

Renouvellement équipement :

Désignation	Entreprise	Montant HT
Vêtements moniteurs	Décathlon/Turquin	295.57 €
Gants PAH	Prodine	161,00 €
Cordes et Harnais Catapulte	Extrem Amusement	995,00 €
Masques Fantasticable	Amazon	224.70 €
Plastrons Paintball	SN Europarm	427.50 €
Matériel PAH	SPS Filet	279.30 €
Harnais assis Fantasticable	Aérofun	726,00 €
		3 109.07 €

Acquisition de biens par le fermier :

- Achat d'une télévision, d'un montant de 274,17 € HT,
- Achat d'un perforateur, d'un montant de 227,30 € HT,

- Achat support remorque, d'un montant de 140,90 € HT,
- Achat d'une boulonneuse à choc, pour un montant de 211,88 € HT,
- Achat d'une scie circulaire, d'un montant de 197 € HT,
- Achat d'un coffret perceuse visseuse, d'un montant de 356,55 € HT,
- Achat d'un compas traceur, d'un montant de 213,58 € HT,
- Achat de matériels Fuste, d'un montant de 325 €,
- Achat d'une tronçonneuse, d'un montant de 708 €,
- Achat d'une meuleuse, d'un montant de 179,49 € HT,
- Achat d'un booster de démarrage portable, d'un montant de 232,08 € HT,
- Achat d'un crochet de remorquage, d'un montant de 70,10€ HT,
- Achat d'une rampe, d'un montant de 249,90 € HT,
- Achat d'une scie sauteuse, d'un montant de 224,40 € HT
- Achat d'une remorque, d'un montant de 2 608 €
- Achat d'un tracteur, d'un montant de 39 615 €
- Achat d'un broyeur d'accotement, d'un montant de 2 735 €
- Achat d'une tondeuse, d'un montant de 1 885 €.

Ainsi le montant engagé pour l'acquisition de bien par le fermier a été de 50 453,35 € HT.

(Annexe 24 : Factures renouvellement du Primo-équipement et acquisition de biens par le fermier)

Les opérations de contrôles et de vérifications

Réalisées en mars 2022, nous avons fait vérifier les parcours acrobatiques en hauteur par la société ALPES CONTROLES.

L'expertise annuelle sanitaire des arbres du Parc acrobatiques en hauteur a été également effectuée par la société SYLVEXPERT.

Une vérification des installations électriques par la société Véritas (pas de remarque particulière), et des extincteurs par la société CASI, est également effectuée annuellement.

(Annexe 25 : Rapport de vérification).

- Etude phytosanitaire (Sylvexpert) : 909 €
- Conformité des jeux (Alpes Contrôles) : 2 683,11 €
- Contrôle des extincteurs (Casi) : 138,10 €
- Contrôles des installations électriques (Bureau Veritas) : 410,18 €
- Maintenance du système d'alarme et de vidéosurveillance (Eclair Sécurité) : 1 289,32 €
- Maintenance du Fantasticable (Aerofun) : 16 170 €
- Maintenance True Blue & Quick Jump (Head Rush) : 990,80 €

Total = 22 591 € HT

En interne :

- Vérification annuelle complète de tous les équipements en mars ;
- Vérification mensuelle fonctionnelle de tous les équipements ;

- Vérification quotidienne visuelle sur les parcours, sur le Fantasticable avec une descente d'essai, les baudriers, la Catapulte et le terrain de paintball ;
- Opérations de contrôles renseignées dans les cahiers de bord pour chaque équipement.

Les travaux effectués :

<i>Travaux</i>	<i>Entreprises</i>	<i>Montant € HT</i>
Elagage	Bart	900 €
Aménagement de la Tour des Aventuriers enfant	Concept Loisirs Evolution	18 990 €
Enlèvements des souches	En interne	0 €
Remplacement des lambourdes vermoulues sur la passerelle	En interne (lambourdes et visseries financées par la CCARM)	2 017 €
Abattage d'arbres morts	En interne	0 €
Intervention jeu « Tonneaux suspendus »	Concept Loisirs Evolution	3 035 €
Remplacement d'une poutre vermoulue sur la tour des enfants.	Concept Loisirs Evolution	3 175 €
Remplacement du QuickJump par un QuickFly.	Concept Loisirs Evolution	3 045 €
Traitement contre la chenille processionnaire.	NGAN Ardennes	6 840 €
Radiographie du câble du Fantasticable.	Aérofun (contrat de maintenance)	0 €
Démontage du parcours Sensations	En interne	0 €
Remplacement des pancartes PAH	En interne	1 300 €
Remplacement boulonnerie mordaches	Aérofun	1 765 €
TOTAL :		41 067 €

3.1.7. Les sous-traitants

<i>Sous-traitants</i>	<i>Domaine d'activités</i>	<i>Date de contrat</i>
AEROFUN	Maintenance Fantasticable	15/09/2022 au 15/09/2024
ALPES CONTROLES	Vérifications des Parcours Acrobatique en Hauteur et de la Tour de Saut	Annuelle
VERT VOLTIGE	Certification « ruptures de ligne de vie continue »	Annuelle

HEADRUSH EUROPE	Certification des « True Blue » et du « Quick Fly »	Annuelle
CASI	Vérification annuelle des extincteurs	1/06/2012 durée 1 an renouvelable par tacite reconduction
SYLVEXPERT	Etude phytosanitaire des Arbres	Annuelle
GUIDAP	Billetterie TERRALTITUDE	Annuelle
VERITAS	Vérifications des Installations Electrique	Annuelle
ECLAIR SECURITE	Maintenance du système d'alarme et de surveillance	Annuelle

(Annexe n° 27 : Contrat de maintenance)

(Annexe n° 28 : Attestation d'assurance)

3.2. Compte-rendu financier

(Annexe n° 29 : Grand Livre Terralitude 2022, compte d'exploitation 2022).

3.2.1. Détail par nature des charges de fonctionnement

Nos principales dépenses ont été programmées et validées au travers du plan de renouvellement et de la masse salariale du parc.

Au niveau des charges, nous avons prévu :

- Une légère diminution des achats (-2 302 €), notamment en petit équipement.
- ⇒ Finalement, les achats sont supérieurs à 2021 de 3 891 €. Cela est en partie dû à l'excellente saison : il a fallu acheter davantage auprès de nos fournisseurs du snack (+ 2 962 € / prévisionnel) et nous avons pu réaliser des achats complémentaires / anticipés en fin de saison.
- Des coûts d'entretien / réparation en baisse de 3 422 € par rapport à 2021 et une augmentation de la maintenance (+9 744€) lié aux travaux sur les parcours accrobranche.
- ⇒ Les charges d'entretien sont très élevées, 40 480 € (pour un pilotage à 15 000 €) : nous avons profité de nos recettes annuelles et donc dépensé un peu plus de 25 000 € en fin d'année pour nos travaux à venir (tôle, ciment, panneaux clôture, bloc béton...)
- ⇒ Les charges de maintenance sont légèrement supérieures au prévisionnel (augmentation de la maintenance du Fantasticable).

- Augmentation de la masse salariale et taxes afférentes avec l'intégration du salaire de Monsieur GAULT à partir du 1^{er} juin et avec l'arrêt des aides aux paiements / exonération des charges URSSAF.
- ⇒ Malgré cette intégration, les charges sont inférieures au prévisionnel (- 8 404€) , en étant toutes proches d'avant Covid. Nos difficultés de recrutement et le manque de personnel sont la principale raison.

- La valeur des dotations aux amortissements diminue : peu de réalisation en 2022 et fin de l'amortissement du paintball en juillet (qui était sur 10 ans, environ 200 000 € soit 20 K€ / an).
- ⇒ Nous n'avions pas prévu l'achat du tracteur et donc, notre valeur d'amortissement est plus élevée : 48 823 € au lieu de 46 500 € mais en baisse par rapport à 2021.

Les charges devraient donc augmenter (+ 24 %) et s'établir à 424 936 €.

- ⇒ Nous clôturons l'exercice avec un montant de 455 791 € ; la différence est identifiée sur les achats et les coûts d'entretien complémentaires en fin de saison.

3.2.2. Détail des recettes d'exploitation réparties suivant leur type

Avec l'idée de revenir à une fréquentation similaire à 2018, notre prévisionnel prévoyait une augmentation des recettes d'activités de 102 984 €.

Nous espérons dépasser les 20 000 activités et nous terminons la saison avec 15 738 visiteurs pour 21 889 activités, nouveaux records.

Nous sommes bien au-delà des prévisions (323 000 €) en terminant la saison avec un chiffre d'affaires de 408 479 € HT et un ratio de CA/jour ouvert qui est excellent également (juste derrière l'année 2020).

Il s'agit bien entendu d'un nouveau record de CA ; le précédent datait de 2016 avec 345 079 € HT.

Nos produits d'exploitation sont donc de 606 074 € (+ 44%) pour un prévisionnel de 522 895 €.

3.2.3. Résultat de l'exercice

Une saison exceptionnelle au niveau de la fréquentation et des recettes. Nous réalisons le 2nd meilleur résultat d'exercice de Terralitude (après 2016), supérieur de plus de 50 000 € à notre prévisionnel malgré nos dépenses de fin d'année.

bilan d'activité annuel 2022

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	PREVI 2022	2022
PRODUITS								
Production vendue	345 757	326 890	325 429	303 491	275 410	220 016	323 000	408 479
Subvention d'exploitation	167 714	195 895	195 895	195 895	138 758	195 895	195 895	195 895
Autres	23 704	14 308	6 070	3 291	700	6 033	4 000	1 700
TOTAL DES PRODUITS	537 175	537 093	527 394	502 677	414 868	421 944	522 895	606 074
CHARGES ET CONSOMMATIONS								
Variation de Stocks	-506	138	164	-181	-49	224	0	-185
Fluides	3 748	3 783	3 434	3 145	2 369	2 487	3 700	3 858
Achats	48 298	55 715	39 637	48 880	35 232	41 552	39 250	45 443
Services Extérieurs	60 344	100 975	100 519	90 912	77 519	88 485	93 844	124 330
Autres Services Extérieurs	12 829	16 212	11 720	16 905	8 244	10 088	13 074	13 479
Impôts, Taxes et versements assimilés	11 299	14 938	18 297	14 722	7 381	11 732	18 454	15 445
Salaires et traitements	184 080	183 019	187 508	189 331	90 408	130 372	210 115	204 591
charges exceptionnelles	2 529	779	577	1 306	-8	0	0	7
Dotation aux amortissements	42 390	42 256	47 947	57 479	57 763	56 819	46 500	48 823
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES CHARGES	365 011	417 814	409 803	422 498	278 860	341 760	424 936	455 791
RESULTAT	172 164	119 280	117 591	80 179	136 008	80 184	97 959	150 284

3.3. Projection 2023

3.3.1 Date de la saison 2023

La SPL a arrêté le calendrier pour la saison 2023 avec une ouverture le 1er avril et une fin le samedi 21 octobre.

3.3.2 Les tarifs 2023

Les évolutions par rapport à 2022, notamment pour compenser les effets de l'inflation :

- Le tarif Fantasticable passerait de 29 € à 30 € en tarif normal, de 26 € à 27 € en tarif groupe et de 24 € à 25 € en tarif centrale de vente ;
- Le tarif Accrobranche passerait de 23 € à 25 € en tarif normal (mais cela inclurait le nouveau parcours Extrême Noir), de 21 € à 23 € en tarif groupe et de 19 € à 21 € en tarif centrale de vente ;
- Le tarif Fantasticable + Accrobranche ou Paintball passerait de 50 € à 53 € en tarif normal, de 46 € à 49 € en tarif groupe et de 44 € à 47 € en tarif centrale de vente ;
- Le tarif Fantasticable + Catapulte + Accrobranche ou Paintball passerait de 56 € à 59 € en tarif normal, de 51 € à 54 € en tarif groupe et de 49 € à 52 € en tarif centrale de vente.

- La Tour des Aventuriers est ajoutée dans le tarif accrobranche enfant. Le tarif passerait de 15 € à 18 € en tarif normal, de 13 € à 16 € en tarif groupe et de 11 € à 14 € en tarif centrale de vente.
- L'ensemble des tarifs paintball serait augmenté de 2 € en 2023 soit :
 - o le pack 250 billes passerait de 21 € à 23 € en tarif normal, de 19 € à 21 € en tarif groupe et de 18 € à 20 € en tarif centrale de vente.
 - o Le pack 500 billes passerait de 34 € à 36 € en tarif normal, de 31 € à 33 € en tarif groupe et de 28 € à 30 € en tarif centrale de vente
 - o Le Pack 1000 billes passerait de 49 € à 51 € en tarif normal, de 45 € à 47 € en tarif groupe.

Activités à l'unité	Adulte		Enfant de 6 à 11 ans		Enfant de 4 et 5 ans	
	Tarifs base	Tarifs groupe	Tarifs base	Tarifs groupe	Tarifs base	Tarifs groupe
Fantasticable (A partir de 35 kg)	30 €	27 €				
Accrobranche	Vert x 3, Rouge x 3, Noir x 3		Jaune 1, 2, 3 et 4		Pitchoun + Jaune 1 si accompagné d'un adulte pratiquant l'activité (gratuit pour l'accompagnateur)	
	25 €	23 €	18 €	16 €	10 €	9 €
Option "Tour des aventuriers" (uniquement avec l'accrobranche)	8 €	7 €				
Catapulte	10 €	9 €				
Structures Gonflables			3 €		3 €	
Packs						
Fantasticable + Accrobranche (avec "Tour des aventuriers") ou Paintball 300 billes	53 €	49 €				
Fantasticable + Catapulte + Accrobranche (avec "Tour des aventuriers") ou Paintball 300 billes	59 €	54 €				

3.3.3 Recrutement

Lors du suivi SPL, les Administrateurs ont validé le prévisionnel de masse salariale pour la saison 2023, et donc la répartition des besoins en saisonniers.

3.3.4 Formation 2023

Nous prévoyons :

- Formation parcours et Fantasticable (en fonction du recrutement des moniteurs).

3.3.5 Plan de renouvellement 2023

Les opérations de contrôles et vérifications

bilan d'activité annuel 2022

Date	Nature	Opérateur	Coût (ht)
Mars 2023	Etude Phytosanitaire	Sylvexpert	1 000 €
Mars 2023	Conformité des jeux par rapport à la norme	Alpes Contrôle	2 700 €
2023	Contrôle des extincteurs	CASI	160 €
2023	Contrôle des installations électriques	Véritas	500 €
Mars 2023	Maintenance du système d'alarme et de surveillance	Eclair Sécurité	1 300 €
2023	Nettoyage et contrôle des pompes de relevage	Dossot	450 €
Mars 2023	Maintenance du Fantasticable	Aérofun	16 940 €
Fin 2022	Maintenance Rupture de LVC	Vert Voltige	150 €
Fin 2022	Maintenance True Blue	Head Rush	663 €
Annuelle	Billetterie Terralitude	Guidap	1 450 €

Total = 25 313 € HT

Renouvellement indispensable pour reprendre une activité identique à 2022

Les travaux à effectuer

Date	Nature	Opérateur	Coût (ht)
Mars 2023	Elagage	Bart	1 800 €
Mars 2023	Remplacement du filet de paintball	En interne	800 €
Mars 2023	Changement de 2 poteaux au Paintball	Saddek	4 632 €
Hiver 2022/2023	Réaménagement terrain paintball	En interne, Bemaco	5 000 €
Mars 2023	Remplacement d'une poutre à la Tour de saut	Concept Loisirs Evolution	8 404 €
Mars 2023	Remplacement d'un jeu sur le pitchoun et d'un sur le jaune	Concept Loisirs Evolution	7 087 €

total = 27 723 € HT

Les équipements à renouveler

Nature	Entreprise	Coût (ht)
Flocage vêtements moniteur	Fusion graphic	600 €
Achats vêtements moniteurs	Décathlon	1 113 €

Cordes, élastique et harnais Catapulte	Extrem Amusement	1 000 €
Signalétique	Fusion graphic	1 500 €
Matériel PAH	SPS Filet, Petzl, Pro-dine	1 500 €
10 Lanceurs paintball enfant	Wicked Sports	1 800 €

total = 7 513 € HT

- Des vêtements moniteurs doivent être renouvelés et floqués.
- Achat de cordages notamment pour maintenir une qualité de prestation.
- Changement des cordes des élastiques et du harnais de la catapulte qui ont une durée de vie de 1 an.
- Des panneaux vieillissants de signalétique ou obsolètes d'informations, sont à remplacer (panneaux directionnels dans Fumay et sur les parcours, pancartes d'accueil et d'information, ...).
- Nous devons remplacer du matériel sur nos PAH (cordes, matelas et mousquetons et agrès).
- Des lanceurs enfants au paintball sont en fin de vie et à remplacer.

Coût total pour le renouvellement indispensable = 35 236 € HT

Propositions d'achats de matériels et de travaux

Parcours Extrême Noir

Pour répondre à la demande de notre clientèle, qui recherche un parcours difficile, nous proposons un nouveau parcours noir très physique.

Nous réutiliserons un maximum de plateformes qui avaient été aménagées pour le parcours « sensations ».

Les Administrateurs ont validé le projet de « *Parcours Extrême Noir* » pour un coût de 25 121 € HT, toutefois la SPL proposera la prise en charge de cette nouvelle activité à la CCARM.

Defender :

Le 4x4 est actuellement en réparation pour prolonger sa durée de vie, mais il ne faut pas s'attendre à pouvoir le solliciter comme auparavant.

Nous avons suggéré l'achat d'un deuxième Defender (génération 2000-2004), dont l'ordre de prix se situe autour de 30 000 €.

Il serait utilisé comme solution de remplacement au cas où et pour les déplacements extérieurs en dehors de l'activité du Parc (notamment les aller-retours à Charlemont).

Nous pourrions éventuellement revendre la « remorque de chasse » (achetée 5 062 € HT).

Les Administrateurs ont validé ainsi lors du suivi du 1^{er} décembre 2022.

CHAPITRE 4 : CHARLEMONT

La gestion de Charlemont doit s'orienter sur le développement de la fréquentation et l'augmentation des recettes au travers de la satisfaction client, mais également sur une bonne gestion des coûts de fonctionnement.

4.1. Compte-rendu technique**4.1.1 Le personnel****Annexe n° 30 : Organigramme du personnel + copie état annuel DADS**

Nous avons eu recours à 6 contrats saisonniers qui ont commencé leur contrat un peu avant la prise en gestion du 1er juin, le temps de les former / intégrer et ainsi lancer l'exploitation commerciale dès le 1er jour du contrat de DSP.

Nombre de personnes	Nb d'heures semaine	Nb de mois
1 directrice (CDI)	35h	7
1 Coordinatrice accueil culture patrimoine (mise à disposition par CCARM)	35h	7
1 Coordinateur Loisirs et Maintenance (CDI – transfuge de Terralitude)	35h	7
Moniteur guichet	35h	5
Guide / guichet et entretien	35h	5
Guide / moniteur guichet et entretien	35h	3 ½
Accueil guichet, snack et entretien	35h	4 ½
Accueil guichet, snack et entretien	35h	4 ½
Accueil guichet, snack et entretien	35h	2

La campagne de recrutement a été moins compliquée que celle de Terralitude même si nous avons constaté un très faible nombre de candidature.

2 salariés présents au 31/12/2022

3,22 salariés ETP sur l'année

3 972 heures de travail rémunérées

Masse salariale globale (salaires bruts + charges sociales + ticket restaurant + taxes afférentes) = 111 512 €

La formation du personnel

En interne :

- Guide visite encadrée, pour 2 saisonniers
- Accueil / snack, pour 3 saisonniers
- Laser Game, pour 5 saisonniers et 1 CDI

Par un prestataire :

- Habilitations électriques (BE Man BS) pour Mesdames TEPEINT-MALCORPS et GODART

4.1.2. Fréquentation

Annexe n° 31 : Fréquentation et CA mensuel 2022

	TOTAL ANNUEL		
	2021	2022	Progression
VISITE	3 101	4 202	35,50 %
VISITE GUIDEE	1 066	1 719	61,26 %
FORT CONDE	0	86	+100,00 %
ATELIER VISITE LUDIQUE	125	168	34,40 %
SUPL BALUDIK	6	172	2 766,67 %
SUPL LIVRET JEU	23	76	230,43 %
LASER GAME	0	994	+100,00 %
COURSE D'ORIENTATION	105	153	45,71 %
EVENEMENT	1 493	1 958	31,15 %
GRATUIT	155	261	68,39 %
FREQUENTATION TOTALE	6 074	9 541	57,08 %

La fréquentation a augmenté, 9541 activités commercialisées, soit une progression de plus de 50% par rapport à la saison 2021.

L'ensemble de nos activités sont en hausse d'environ 30%, à l'exception des visites guidées qui ont augmenté plus fortement, et les suppléments culturels tels que Baludik et les livrets jeux.

4.1.3. Le chiffre d'affaires

Le CA est en augmentation de 130% par rapport à 2021 soit +52 734 €. Il s'établit à 79 852 € HT.

La météo et l'amélioration de la situation sanitaire sont les raisons principales de ces bons chiffres. Les visiteurs belges et néerlandais étaient de retour.

Le nombre d'activités culturelles a fortement augmenté.

Le laser game a également dopé le résultat, même si celui-ci est en deçà des prévisions.

Le retour des groupes a permis de booster les visites, les courses d'orientation et le laser.

On note également une forte progression des recettes au snack et en boutique, participant à l'augmentation du panier moyen.

4.1.4. Les événements

Charlemont a accueilli cette saison plusieurs commémorations et événements.

Annexe n° 32 : Affiches événements + flyers

Les traditionnels :

- Rendez-vous avec la Nature (7 personnes, 117€ TTC CA),
- Journées de l'Archéologie (accès libre),
- Journées de la Géologie (accès libre),
- Journées de l'Architecture (62 personnes, 399€ TTC CA),
- la Nuit des Chauve-Souris (10 personnes, accès gratuit).

Le 11 juin, participation à la 6^{ème} édition d'Ardenn'orientation 2022 : 425 personnes sont passées ce jour-là dans Charlemont.

Le 18 juin, une commémoration a été organisée à Charlemont, pour la Communauté de Communes pour célébrer l'appel du 18 juin 1940.

Les 23 et 24 juillet, les 60 ans de l'installation du CEC ont été organisés par Charlemont et les Anciens du CEC, avec la participation de l'ADACEC, du CEC en action, de Force Action Rétro, des Sentinelles de Charlemont et du Club cartophile givetois.

Au programme de ces deux jours : expositions de photos et de matériel, bivouac, école de nœuds, démonstrations, rassemblements de véhicules, mini-commandos, visites guidées.

276 personnes ont participé aux animations proposées (6 096€ TTC CA global des 2 jours).

Les 19 et 21 août, la pièce de théâtre *Le médecin malgré lui* version commedia dell'arte, en musique et en chanson, a été interprétée par la Compagnie du Simorgh et Vivrenfol Cie, dans la poudrière de Bourlemont et le Jardin des Moines (60 spectateurs, 835€ TTC CA).

La Journée de la Photographie a été renouvelée le 20 août et pour l'occasion nous avons organisé un concours photo Charlemont dans l'objectif avec 3 lots à gagner (repas pour 2 dans un cadre historique et atypique, entrées laser game et 2 billets pour la visite du Fort Condé). 12 personnes ont participé au concours.

2 ciné plein-air avec l'association Passeur d'Images ont été proposés en juillet et août (210 spectateurs environ, accès gratuit).

3 visites nocturnes avec Les Sentinelles de Charlemont (79 participants, 681€ TTC CA).

Les Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre, ont eu pour thème le Patrimoine Durable.

L'occasion de mettre en avant les associations, les artistes et tous les acteurs qui œuvrent pour la conservation et la valorisation de Charlemont.

Ces journées, malgré une météo peu favorable, ont permis d'accueillir plus de 650 visiteurs (3 820€ TTC CA global des 2 jours).

Les animations proposées pour Halloween ont attiré plus de 900 personnes sur les 2 jours, dont environ 230 à la soirée avec DJ Mouss de 21h30 à 1h (7 011€ TTC CA global des 2 jours).

☞ Tournages

Notons que nous avons reçu au dernier trimestre plusieurs demandes de tournage sur Charlemont.

L'une n'a pas abouti (film *Moi vivant vous ne serez jamais mort*).

Un tournage pour un clip musical de Ludovic Malvoisin, a eu lieu le 26 novembre après-midi (générant une recette de location de 250€).

Une autre demande de tournage pour un clip musical prévu en 2023 a été reçue.

Enfin, un repérage est prévu le 6 décembre pour le tournage de la saison 2 d'une série franco-belge *Théodosia*, sur 1 ou 2 jours début 2023.

4.1.5. La publicité & communication

15000 flyers distribués

1 programme de saison édité en 15 000 exemplaires et distribués dans 13 700 boîtes aux lettres

40 panneaux A0 pour publicité en bord de route pour Halloween

2 spots radio diffusés sur Radio Fugi (spot de saison et spot Halloween)

9 actualités sur le site internet

73 publications sur Facebook

1 live Facebook pour Halloween

29 articles dans l'Ardennais

2 encarts publicitaires pour les Journées du Patrimoine dans l'Ardennais

4 reportages vidéos et émissions de *Pointe Infos*

Annexe n° 33 : articles de presse

4.1.6. La nature et la description des incidents rencontrés dans l'exploitation du service

☞ Eclairage de la pointe Est

L'éclairage nocturne de la pointe Est a provoqué cette saison des dysfonctionnements sur l'éclairage intérieur des parties payantes. En effet, les deux systèmes sont liés. Suite aux pluies, l'humidité provoquait des coupures d'électricité, impactant le parcours de visite. L'éclairage nocturne a donc été coupé, pour donner priorité aux visites. Pour information, la mise en lumière de la pointe Est fait l'objet d'un marché porté par la Communauté de Communes.

☞ Armes du laser

Les armes du laser game, viseurs et casques ont présentés plusieurs défauts et dysfonctionnements, nous obligeant à renvoyer les viseurs, et certaines

armes. Toutefois cela n'a pas entaché l'activité, avec un taux de satisfaction de 100% des participants.

Cette activité a d'ailleurs fait l'objet d'une communication spécifique, avec l'Ardennais et Pointe Infos. Lien vers la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=e6VfbqzjR3Y>

Renouvellement du Primo-équipement

- Achat de deux PC, pour un montant de 899,22 € HT.

Ainsi le montant total engagé de renouvellement du primo-équipement a été de 899,22 € HT.

Acquisition de biens par le fermier :

- Achat d'une imprimante, d'un montant de 360,25 €,
- Achat d'une machine à café, d'un montant de 566,67 € HT,
- Achat d'un marteau perforateur, d'un montant de 72,21 € HT,
- Achat de 2 chaises de bureau, d'un montant de 178,52 HT,
- Achat de 2 fauteuils de bureau en toile, pour un montant de 118,32 € HT,
- Achat de 2 ports accès wifi, pour un montant de 196,32 € HT,
- Achat de switch, pour un montant de 77,49 € HT,
- Achat de deux supports TV, pour un montant de 179,98 € HT,
- Achat d'une sono portable, d'un montant de 202,49 € HT,
- Achat d'une télévision, d'un montant de 357,50 € HT,
- Achat d'un toaster, d'un montant de 174,81 € HT,
- Achat de deux carcasses de véhicules, d'un montant de 3 000 € HT,
- Achat de batterie universelle, d'un montant de 45,56 € HT,
- Achat d'une pompe déboucheuse, d'un montant de 95,80 € HT,
- Achat d'un tableau blanc, d'un montant de 49,99 € HT,
- Achat de 3 détecteurs de faux billets, d'un montant de 182,96 € HT,
- Achat d'un enrouleur air comprimé, d'un montant de 82,50 € HT,
- Achat d'une étagère murale, d'un montant de 122,14 € HT,
- Achat d'un aspirateur robot, d'un montant de 749,17 € HT,
- Achat d'une débroussailleuse, d'un montant de 249 € HT,
- Achat de deux moniteurs à écran tactile, d'un montant de 468,06 € HT,
- Achat d'un tableau blanc, d'un montant de 29,37 € HT,

Ainsi le montant total engagé de renouvellement du primo-équipement a été de 7 559,10 € HT.

(Annexe 34 : Factures renouvellement et acquisition de biens)

(Annexe n° 35 : Attestation d'assurance)

Les travaux effectués :

Améliorations du cadre de travail

☞ Cuisine du snack

L'espace de travail en cuisine a été optimisé et du matériel ajouté : étagère, grill à croque-monsieur, congélateur.



☞ Atelier technique

Le local technique situé dans le bâtiment 30, a été réorganisé pour améliorer le cadre de travail.



☞ Bureau et salle de pause

Le bureau situé dans le bâtiment 2, a été réorganisé, pour accueillir 4 bureaux en îlot central. Des armoires et étagères (récupérées), et des chaises de bureau neuves ont permis d'améliorer le confort de travail.

La salle de pause a été équipée d'un évier, frigo, micro-ondes, meubles, cassiers, tables et chaises (récupérés).



☞ Chauffage des locaux ouverts au public

La Communauté de Communes a financé l'achat de 20 radiateurs électriques, installés par les techniciens de la SPL dans le bâtiment 2 (espaces bureau, salle de pause, salles d'exposition, snack, et salles de l'hôpital de siège), améliorant ainsi le confort pour les usagers comme pour le personnel.



☞ Fermeture de la Pointe Est

Une barrière matérialisant la séparation entre la partie gratuite et la partie payante a été installée, en remplacement de la chaîne. Sur cette barrière sera installée une banderole illustrant les activités proposées.



Les sous-traitants :

Guidap : Logiciel de caisse

4.2. Compte-rendu financier

(Annexe n° 36 : Grand Livre Charlemont 2022, compte d'exploitation 2022).

Notre prévisionnel, basé sur notre expérience de gestionnaire du Centre Aqualudique Rivéa et du Parc Terralitude, combiné aux historiques connus de Charlemont et du cadre défini dans le projet de contrat de DSP ne nous permet pas d'équilibrer économiquement l'année ; ce ne sera pas le cas durant les 3 premiers exercices comme nous l'avons évoqué mais l'enjeu se veut à moyen-long terme

4.2.1. Détail par nature des charges de fonctionnement

Au niveau des charges, nous avons prévu un total de 179 067 €. Plutôt bien piloté puisque nous avons réalisé un total de 170 410 €. Cependant, il existe quelques lignes de charges différentes entre le pilotage et le réalisé :

- Une valorisation de stock en fin d'exercice qui n'était pas estimable au pilotage
- Peu de dépense de fluides hormis le carburant car nous n'avons pas eu de refacturation sur l'eau et l'électricité (prévu contractuellement).
- Un montant d'achats deux fois supérieur au prévisionnel : en grande partie, des achats que nous avons ensuite pu refacturer à la CCARM selon leurs budgets alloués (pour événements par exemple).
- Le budget lié à la masse salariale est légèrement inférieur au pilotage.

4.2.2. Détail des recettes d'exploitation réparties suivant leur type

Notre prévisionnel prévoyait des recettes d'activités à hauteur de 79 500 €.

Nous terminons l'année (débuté le 1^{er} juin) à 79 852 € HT. Encore une fois, nous sommes très proche du pilotage d'un point de vue global mais nous avons des petits décalage entre les activités.

Par contre, contrairement au pilotage, nous n'avons pas pu justifier de COSP et donc pas de recettes (prévu 41 851 €).

Nous avons constaté dans nos charges le doublement de nos achats par rapport au prévisionnel (43 972 € au lieu de 21 312 €), mais nous avons donc refacturé à la Collectivité la somme de 13 999 €.

Nos produits d'exploitation se porte donc à 93 851 € au lieu de 121 351 €.

4.2.3. Résultat de l'exercice

Une saison qui correspond à notre prévisionnel, sauf la COSP que nous n'avons pas pu solliciter et qui impacte et dégrade notre résultat.

	PREVI AG 2022	2022
PRODUITS		
Production vendue	79 500 €	79 852 €
Subvention d'exploitation	41 851 €	0 €
Autres	0 €	13 999 €
TOTAL DES PRODUITS	121 351 €	93 851 €
CHARGES ET CONSOMMATIONS		
Variation de Stocks	0 €	-8 841 €
Prestations	0 €	0 €
Fluides	9 500 €	239 €
Achats	21 312 €	43 972 €
Services Extérieurs	14 135 €	14 997 €
Autres Services Extérieurs	9 493 €	2 842 €
Impôts, Taxes et versements assimilés	7 717 €	5 494 €
Salaires et traitements	110 911 €	108 361 €
charges exceptionnelles	0 €	2 €
Dotation aux amortissements	4 500 €	1 844 €
Dotations aux provisions	1 500 €	1 500 €
Autres	0 €	0 €
TOTAL DES CHARGES	179 067 €	170 410 €
RESULTAT	-57 716 €	-76 559 €

4.3. Projection 2023

Tout d'abord, il faut considérer cet exercice sur 12 mois et non sur 7 comme en 2022.

4.3.1 Date de la saison 2023

La SPL a arrêté le calendrier pour la saison 2023 avec une ouverture le 8 avril et une fin de la saison le 29 octobre.

4.3.2 Recrutement

L'impact majeur porte donc sur la masse salariale, avec 2 salariées en CDI temps plein et 2 salariés en CDD temps plein sur 9 mois, sans oublier les 6 saisonniers prévus

Lors du suivi SPL du 1^{er} décembre 2021, les Administrateurs ont validé le prévisionnel de masse salariale pour la saison 2023, et donc la répartition des besoins en saisonniers.

4.3.3 Activités 2023

Laser Game

Nous optimiserons le terrain de laser game en sécurisant et en ouvrant une terrasse supplémentaire sur l'aire de jeux.



Escape game

Le permis est en cours de rédaction : il n'est pas certain que l'activité démarre pour l'ouverture 2023, nous imaginons davantage en juillet.

L'Accro Commando

Pour renouer avec le passé récent de Charlemont et répondre aux attentes de beaucoup de personnes, nous proposerons les parcours commando.

L'«Accro Commando», prémisses de l'accropierre, sera situé dans le fossé impérial / bastions 1-2 et reprendra les anciennes structures du passé commando.

L'accueil se fera dans une des salles de l'hôpital.

Concept Loisirs Évolution serait le constructeur.

Toutes ces installations pourront être réutilisées pour l'accropierre.

Le parcours sera encadré par un moniteur PAH et devrait durer environ 1h30 pour 15 personnes maximum.

Investissement :

- Conception et installation des parcours : 58 400 € HT
- Réfection des anciennes structures (décapage et peinture) : 6 744 € HT
- EPI : 8 800 € HT

Soit un total de 73 944 € HT

En 2020, la Communauté a déposé une demande de subvention (DETR) pour la phase 1 du projet accropierre pour un montant de 591 800 € HT (purge végétaux avec et sans reprise de maçonnerie, rejointoiment et maçonnerie sur les bastions 1 et 2, la courtine et la contrescarpe).

Une subvention de 177 540 € HT lui a été attribuée.

Pour être encore « valable » et conserver la subvention, le démarrage de cette opération doit se faire avant le 4 mai 2023.

Le prix de cette activité, à partir de 12 ans, serait situé entre 20 et 25 € pour 1h30 approximativement.



Trottinettes

Les trottinettes seront de retour à Charlemont ce qui nous assurera au moins une nouvelle activité au lancement de la saison 2023.



Petit train routier touristique

Nous devrions pouvoir utiliser à la prochaine saison le PTRT.

La CCARM devra prévoir une COSP pour toutes les charges afférentes.

Nous prévoyons une exploitation sur juillet-août.

Il tournera à l'intérieur du site uniquement (pour raison administrative), les après-midis.

Course d'obstacles

Nous prévoyons également une course d'obstacles sur la base de la 14-18 en 2019.

Elle se tiendrait le samedi 27 mai 2023 avec deux parcours de 5km et 10km.

L'organisation de cet événement sera en collaboration avec « Festival France OCR ».

Le budget de 45 000 € à 50 000 € sera porté à moitié par la SPL, les recettes se partagent également à 50-50.

Environ 40 € la place.

À partir de 1 000 participants, nous devrions être rentables.

Nous pourrions ouvrir les parcours de la course d'obstacles aux scolaires pour un tarif d'environ 10 € / élève le vendredi. Les écoles Belges de Beauraing pourraient être intéressées selon les contacts que nous avons eu en cours d'année.

Nous prévoyons également un parcours de type Ninja Warrior le samedi après-midi afin de journée afin de garder sur le site les participants.

Signalétiques :

La nouvelle signalétique sera mise en place dès que possible.

4.4. Volet environnemental

Ce volet tend à décrire les mesures mises en œuvre pour garantir la protection de l'environnement et l'insertion par l'activité économique dans le cadre du contrat.

- Rdv Nature du 11 et 12 juin 2022

Au programme :

- Balade sauvage à la découverte des plantes comestibles et dégustation
- Atelier construction en bois de palette
- Sortie à la découverte de la flore de Charlemont
- Atelier « Je crée mon herbier » (à partir de 7 ans, présence obligatoire d'un adulte pour les moins de 10 ans)
- Stands sur le compostage, le tri et le recyclage

- Achat de produits d'occasion

Carcasse de véhicule militaire pour le décor du Laser Game

Décorations Halloween (brocante)

- Composteur et tri des déchets
- Vente de formule anti-gaspi sur le snack
- Achat d'éclairage led et solaire
- Achat de drapeau mesh grand vent plus résistant dans la durée
- Cartouche Brita 1 200 litres pour filtrer l'eau de l'évier du snack
- Achat de radiateurs électriques à inertie sèche 2000 W SAUTER Si-bayak fabriqué en France.

CHAPITRE 5 : BILAN 2022 siège

Fonctionnement

La SPL Rives de Meuse, constituée le 23 juin 2011, par la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse (CCARM) a pour vocation de gérer des équipements sportifs et de loisirs sur le territoire de la CCARM.

Société de droit privé, ses actionnaires sont la CCARM à 77,51%, les villes de Givet, Fumay, Fromelennes, Rancennes, Chooz, Vireux Molhain, Vireux Wallerand, Hargnies et le SIVOS Terre Querelles à hauteur de 2,249% chacun.

La SPL Rives de Meuse collabore donc directement avec les services de la CCARM et rend compte au Conseil d'Administration de la société (9 Administrateurs dont un désigné Président) à l'Assemblée Spéciale des représentants des communes nouvellement entrées dans le capital de la SPL et au Conseil de Communauté de la CCARM.

Deux collaborateurs travaillent au siège de l'entreprise, le Directeur Général, et la secrétaire de direction.

Les contrats

La CCARM a confié à la SPL Rives de Meuse :

- La gestion du centre aqualudique Rivéa, à Givet, par voie d'affermage du 17 juillet 2011 au 16 juillet 2016, par la convention n°11 MS 02 04.
- La gestion du Parc de loisirs Terraltitude, à Fumay, par voie d'affermage du 25 juin 2011 au 30 septembre 2016, par la convention n°11 MS 01 04.

Le 15 juillet 2016, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, a renouvelé les contrats de DSP pour les années 2016 à 2023.

- La gestion de Charlemont, à Givet, par voie d'affermage du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2032 septembre 2016.

Ainsi, la SPL Rives de Meuse a choisi lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2022 de répartir ses coûts de fonctionnement du siège sur ses trois sites en gestion selon la règle : 50% sur le Centre Aqualudique Rivéa, 25% sur le Parc TERRALTITUDE et 25% sur CHARLEMONT.

5.1. Les faits marquants de l'année

Réunions de suivi SPL 2022 :

3 réunions se sont tenues en plus des Conseil d'Administration et des Assemblées Générales, aux dates suivantes : 15 mars, 29 septembre, 1^{er} décembre.

(Annexe 37 : ordre du jour des réunions).

Modification de l'objet social + changement des statuts / Charlemont :

Lors du Conseil d'Administration du 15 mars 2022, nous avons présenté le projet stratégique, financier et opérationnel pour l'exploitation de Charlemont en DSP.

Pour que la concession de Charlemont soit valablement attribuée à la SPL, nous devons modifier notre objet social et chaque collectivité territoriale devait délibérer préalablement afin d'autoriser leur représentant à se prononcer sur la modification.

En conséquence, le conseil d'administration a décidé de proposer aux actionnaires la modification de l'objet social, de modifier les statuts et de soumettre cette décision à l'assemblée délibérante des collectivités actionnaires et à une prochaine assemblée extraordinaire des actionnaires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 avril 2022 a ainsi pu adoptée la modification de l'objet social et de modifier en conséquence les statuts comme suit :

Article 3 - Objet social

« La Société a pour objet l'exploitation de tout équipement à vocation sportive, récréative, de loisirs, culturelle, patrimoniale, événementielle, d'hébergement et de restauration dépendant de l'une des collectivités territoriales ou groupement de collectivités actionnaires et, sans être limitatif, notamment :

Du centre aqualudique « RIVEA » de GIVET,

Du parc « TERRALTTUDE » de FUMAY,

De « CHARLEMONT, citadelle de GIVET » et de sa zone d'activité touristique « Charlemont- Condé – Walcourt »

où elle accueillera les écoles et ALSH du territoire.

En outre, il pourra être également confié à la société, l'organisation d'événements à caractère touristique, sportif ou culturel sur le territoire communautaire.

D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation. »

Conformément à l'article L. 1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, elle exercera ses activités exclusivement sur le territoire de ses actionnaires, et pour leur compte exclusif.

DSP Charlemont :

Lors du Conseil d'Administration du 15 mars 2022, nous avons présenté le projet lié au futur contrat de gestion et d'exploitation de Charlemont.

Il a été rappelé que :

La Citadelle Charlemont de Givet est sans nul doute un site exceptionnel avec un très fort potentiel d'activités multiples. Toutes les études menées en arrivent à cette même conclusion.

Notre Société Publique Locale peut devenir l'acteur majeur de ce fleuron du territoire et il est certain que les événements récents (crise sanitaire et ses conséquences + augmentation des coûts énergétiques) nous obligent à retravailler nos modèles économiques : la diversification de nos activités autour d'un site à haut potentiel est une opportunité à saisir.

En fait, si nous ne la saisissons pas, nous allons très rapidement nous affaiblir et vivre contrainte sur contrainte avec l'exploitation du centre aquatique Rivéa, dont les dépenses énergétiques ne vont faire que croître encore et encore dans les prochaines années face à un plafond de fréquentation limitant inexorablement nos recettes.

Le travail préparatoire à la nouvelle DSP s'est déroulé de janvier à fin mai, passant par les décisions en Conseil d'Administration (15/03 et 05/05), l'AGE du 21/04, l'AGO du 24/05, les Conseils de Communauté pour que nous puissions signer le contrat et démarrer l'exploitation commerciale au 1^{er} juin 2022.

Validation des comptes annuels 2021 et du budget prévisionnel 2022 :

Lors du Conseil d'Administration du 5 mai 2022 puis de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2022, approbation et validation des comptes annuels 2021 de la société par le Conseil d'Administration et le Commissaire aux Comptes.

Le 24 mai, le budget prévisionnel 2022 est adopté par l'assemblée en tenant compte de la situation économique et financière de l'entreprise connue à cette date.

Recrutement de M. BOURGES au poste de Directeur de Rivéa :

Lors du suivi SPL du 15 mars, il est annoncé que dans les mois à venir, le recrutement d'un poste de Direction à Rivéa est envisagé, permettant à M. WALTER de se refocaliser sur son poste et de piloter les 3 établissements : Rivéa, Terralitude et Charlemont.

NB : les engagements d'économies salariales relatives au plan de redressement (100 000 € sur 12 mois) ont été atteints au bout de 10 mois.

Une annonce sera mise en ligne fin juin / début juillet sur les sites de l'APEC, INDEED, réseau des EPL, réseau du COSMOS.

Lors du suivi SPL du 29 septembre, il est annoncé la pré-sélection de 4 candidats après des 1^{ers} échanges téléphoniques confirmés (peu de candidature). Messieurs VISCARDY, GILLAUX, DENIS et WALTER ont par la suite rencontré les candidats, soit physiquement, soit en visio et l'un d'entre eux a été

retenu pour un second entretien en physique, lequel s'est conclu par une embauche.

Monsieur Frédéric BOURGES a pris ses fonctions le 28 novembre et s'est présenté aux administrateurs lors du suivi SPL du 1^{er} décembre.

La période d'intégration / formation a commencé notamment par des rencontres avec le personnel.

Modification des statuts / intégration de Revin au capital :

Le 4 mai 2022, la Ville de Revin a écrit à la SPL afin de demander à entrer au capital de la société puis nous a transmis sa délibération du Conseil Municipal du 30/06/2022.

Lors du Conseil d'Administration du 5 mai 2022, dans les points divers, il a été indiqué aux administrateurs que la ville de Revin souhaitait intégrer le capital de la SPL.

Le 13 juin 2022, la CCARM nous a écrit pour nous indiquer accepter vendre 1 012 actions qu'elle détient à la commune de Revin, puis nous a transmis la délibération du Conseil de Communauté du 26/07/2022.

Le 1^{er} décembre 2022, notre Conseil d'Administration a pu valablement délibéré et validé à son tour en vue d'accepter l'intégration de la ville de Revin au capital de la Société puis il a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 janvier 2023 en vue d'entériner la modification de la composition du capital sociale de la société.

Mesures salariales face à l'inflation :

Lors du suivi SPL du 1^{er} décembre 2022, au-delà des évolutions salariales liées aux revalorisations des Salaires Minimums Conventionnel, qui ne suivent pas proportionnellement les évolutions du SMIC et de l'inflation, il a été proposé plusieurs mesures salariales pour « lutter » contre l'inflation, notamment deux qui ont été validées.

La prime de partage de la valeur (ex prime Macron) :

Effet pour les salariés présents au 31/12/2022 et présent depuis plus de 3 mois, calculée au prorata du temps de présence, pour un montant maximal de 500 € par salarié, uniquement pour 2022.

Le montant total pour SPL : environ 9 700 €.

Augmentation de la valeur des tickets restaurant :

Effet pour tous les salariés à compter du 1^{er} janvier 2023.

La valeur faciale d'un ticket restaurant est passée de 7,50 € à 8€ (60% employeur et 40% salarié).

Pour un salarié à temps complet, la participation annuelle de l'employeur est passée d'environ 990 € à 1 056 €/ an.

Au global, le coût des tickets restaurant sur 1 an à la charge de l'entreprise passera donc de 28 274 € à 30 158 €.

Réunions du CSE 2022 :

7 réunions se sont tenues avec les membres titulaires du CSE.
Les comptes rendus sont en **Annexe 38**

Déménagement du bureau

Suite au recrutement de M. BOURGES pour la direction de Rivéa, nous avons déménagé les bureaux du siège à l'étage du bâtiment d'accueil de Charlemont.



5.2. Compte-rendu financier siège SPL

(Annexe 39 : Grand Livre siège 2022, compte d'exploitation 2022)

5.2.1. Détail par nature des charges de fonctionnement

Nous indiquions lors de la présentation du budget prévisionnel en Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2022 que :

- Nous rebasculons les charges salariales correspondant à Michaël GAULT à Terralitude à partir du 1^{er} juin 2022 afin de rendre compte davantage de la répartition de son temps de travail même si ses fonctions l'amènent aussi à travailler pour l'entreprise en général.

Cela permet aussi d'homogénéiser la future structure d'encadrement de chaque établissement.

- Nous choisissons désormais de ventiler les frais de fonctionnement du siège selon la règle : 50% Rivéa ; 25% Terralitude et 25% Charlemont.

- Pour autant les charges de personnel augmentent / 2021 : nous ne prévoyons quasiment plus d'aides au paiement URSSAF ni d'exonération de charges COVID (1 796 € en 2022 contre 26 752 € 2021).

- Les autres charges sont plutôt stables, avec une projection de 207 797 € au total.

⇒ Les frais de carburant et d'honoraires (expert-comptable) ont augmenté / 2021 (il y a une structure plus grande avec Charlemont), mais toutes les autres charges sont stables comme prévu.

⇒ Les charges de personnel sont même légèrement inférieure à 2021.

⇒ Nous clôturons l'exercice avec un global de charges de 209 938 €, soit très proche du prévisionnel (+2 141 €).

5.2.2. Détail des recettes d'exploitation réparties suivant leur type

Nous indiquons :

- Aucune recette prévisible, contre 116 260 € en 2021 (Fonds de Solidarité).

⇒ Nous avons perçu 727,97 € de produits divers de gestion courante (écart de règlement, accord de comptes)

5.2.3. Résultat de l'exercice

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TOTAL DES PRODUITS	0	3 631	202 446	40 658	223	1 345	0	2 685	181 214	40 355	116 260	728
CHARGES ET CONSOMMATIONS												
Fluides	0	0	43	721	641	254	0	675	516	931	946	1 353
Achats	1 784	3 595	7 486	1 721	1 382	1 397	2 004	988	2 399	1 110	4 666	8 924
Services Extérieurs	3 099	14 761	25 646	9 866	7 446	4 387	3 744	3 682	2 912	2 736	2 540	2 166
Autres Services Extérieurs	9 935	59 255	302 420	43 659	41 528	44 671	58 832	46 494	140 430	53 314	47 792	54 789
Impôts, Taxes et versements assimilés	980	355	7 536	10 333	5 411	11 603	11 093	22 634	18 583	13 373	14 016	14 170
Salaires et traitements	51 378	121 172	75 525	101 654	162 265	158 459	150 163	166 425	160 544	119 751	126 939	123 311
frais financiers	761	2 297	1 450	428	13	0	0	133	0	43	32	35
Autres	0	58 334	2 693	9 796	748	581	828	5 609	3 558	5 907	5 503	5 192
TOTAL DES CHARGES	67 938	259 769	422 799	178 178	219 433	221 352	226 664	247 041	328 942	197 166	202 435	209 938
RESULTAT NET	-67 938	-256 137	-220 353	-137 520	-219 210	-220 007	-226 663	-244 356	-147 728	-156 811	-86 175	-209 210

Le pilotage était de -207 797 € ;

Nous réalisons – 209 210 € ce qui est très proche.

CHAPITRE 6 : COMPTES ANNUELS 2022 SPL RIVES DE MEUSE

Prévi AG 2022 avec augmentation COSP et tarifs	SIEGE	RIVEA	TERRALITUDE	CHARLEMONT	TOTAL
TOTAL DES PRODUITS	0	1 920 130	522 895	121 351	2 564 376
TOTAL DES CHARGES	207 797	1 710 230	424 936	179 067	2 522 030
RESULTAT NET	-207 797	209 900	97 959	-57 716	42 346

Synthèse du budget prévisionnel :

Après augmentation des tarifs et de la COSP de Rivéa, notre résultat prévisionnel 2022 devrait être positif, à hauteur de +42 346 €, Ce budget étant sous réserve des futurs contrats de fourniture du gaz et de l'électricité qui dépendent des marchés publics et dont nous connaissons les termes qu'autour du 15 juin 2022.

C'est bien en ayant activé la clause de sauvegarde dans le contrat de Rivéa que nous avons présenté un résultat prévisionnel 2022 positif. Sans cela il aurait été de -428 162 €.

La CCARM a augmenté sa COSP annuelle de Rivéa de 405 882 € pour nous permettre de survivre tout en exploitant cet établissement.

RESULTAT 2022	SIEGE	RIVEA	TERRALITUDE	CHARLEMONT	TOTAL
TOTAL DES PRODUITS	728	1 942 980	606 075	93 851	2 643 634
TOTAL DES CHARGES	209 938	1 736 105	455 791	170 410	2 572 244
RESULTAT NET	-209 210	206 875	150 284	-76 559	71 390

- Les ventes de marchandises ont augmenté de 268,4% par rapport à 2021 : retour quasi normal des ventes snack Rivéa et Terralitude + apport de Charlemont (valeur qui devra être reventilée avec les ventes de services).
- Les ventes de services (entrées), 1 009 784 €, en augmentation de 113,8 % soit +537 581 € (pour rappel, 974 013 € en 2019) : il faut également mesurer l'apport de Charlemont dans cette évolution.
- Le Chiffre d'Affaires global est de 1 203 077 €, soit en augmentation de 678 409 € par rapport à 2021. L'augmentation constatée sur l'année correspond notamment aux ventes de Charlemont (94 024 €) et le record CA de Terralitude. L'historique sur 5 ans permet de constater les variations par rapport l'année de référence, 2019 : + 113 K€ pour Terralitude et - 92 K€ pour Rivéa.
- L'augmentation de la COSP de Rivéa, +374 080 €, est liée à l'augmentation obtenue pour faire face à l'augmentation des fluides énergétiques et l'impact toujours notable de la crise Covid 19 sur la fréquentation, donc le CA, donc l'équilibre économique de la DSP.
- Les subventions de l'Etat ont diminué de -90 205 € (+110 794 € en 2021 du Fond de Solidarité).
- Le total des revenus s'établit donc à 2 637 533 € (+962 063 €). Cette variation s'explique par les augmentations de la COSP de Rivéa et du chiffre d'affaires.

- Les charges de fonctionnement ont augmenté de 55,5 % soit +473 282 € (historique : 2019 = 1 009 900 € ; 2020 = 802 7000 € ; 2021 = 852 400 € ; 2022 = 1 325 684 €). Cela est notamment dû au niveau de l'énergie (+279 793 €) et l'intégration de Charlemont.
- L'entretien-réparation augmente de 95 889 € (d'importantes dépenses pour les travaux de Terralitude + Charlemont + Rivéa sur 12 mois d'exploitation).
- Les frais de personnel extérieur (+ 46 333 €) reviennent à un niveau normal : il s'agit notamment du personnel de la société Lustral (entretien Rivéa sur une année complète).
- Les impôts et taxes ont augmenté de 21 809 €, du fait notamment des taxes assises sur les salaires.
- Le total des dépenses de personnel augmente de +361 543 € pour se porter à 996 031 €. Cela est lié aux aides de l'Etat en diminution par rapport à 2021 et qui se traduit sur les charges sociales, mais aussi par l'intégration de Charlemont (106 K€), le fait que ce soit un exercice entier contrairement à 2021 et les augmentations des Salaires Minimums Conventionnels. Elles sont bien maîtrisées par rapport à la situation et en comparable avec 2019, elles sont inférieures si on retire Charlemont.
- Les dotations aux amortissements diminuent légèrement. Les nouveaux investissements portent essentiellement sur du renouvellement auquel on peut ajouter le tracteur à Terralitude, le laser game à Charlemont et les appareils de musculation à Rivéa.

Le résultat de l'exercice 2022 est de + 71 390 €.

Evidemment grâce aux contributions de la CCARM au travers de l'augmentation de 405 887 € de la COSP de Rivéa (+ aides de l'Etat).

Le surplus de la COSP de Rivéa liée aux coûts de l'énergie (31 807 €) a été "provisionné" pour le Gros Entretien et Renouvellement de Rivéa en vue des prochaines années.

Sans augmentation de la COSP, le résultat de Rivéa serait de - 199 012 € malgré un CA supérieur aux attentes budgétaires et sans avoir pu mettre en place une augmentation des tarifs.

L'augmentation des coûts de l'énergie et l'inflation générale ont pesé sur l'ensemble des charges.

L'année exceptionnelle de Terralitude de par un nouveau record de chiffre d'affaires compense le décalage sur Rivéa.

Charlemont est en deçà du pilotage en raison de la COSP inférieure au prévisionnel.

La comparaison avec les années précédentes est non pertinente du fait des exercices 2020-2021 perturbés par la Covid et ses conséquences et du fait de l'intégration de Charlemont depuis juin 2022.

bilan d'activité annuel 2022

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TOTAL DES PRODUITS		2 175 148 €	2 117 779 €	1 968 867 €	2 011 590 €	2 178 866 €	2 156 101 €	2 345 721 €	1 331 715 €	1 711 914 €	2 643 634 €
TOTAL DES CHARGES		2 321 478 €	2 050 884 €	1 975 825 €	1 996 245 €	2 159 566 €	2 167 128 €	2 321 841 €	1 545 401 €	1 677 117 €	2 572 244 €
RESULTAT NET : BENEFICE OU PERTE	39 285 €	-146 330 €	66 895 €	-8 958 €	15 345 €	19 301 €	-11 027 €	23 880 €	-52 275 €	34 797 €	71 390 €
RESULTAT NET CUMULE	39 285 €	-107 045 €	-40 150 €	-47 109 €	-31 763 €	-12 463 €	-23 469 €	391 €	-51 884 €	-17 087 €	54 303 €

Depuis la création de la SPL, le résultat net cumulé passe de -17 087 € à fin 2021 à +54 303 € au 31 décembre 2022.

La capacité d'autofinancement augmente du fait de ce résultat pour s'établir à 174 807 €.

Malgré les crises, la SPL est toujours debout...

ANNEXES

RIVEA

1. PLANNING DES ACTIVITES ET FLYERS TARIFS HORAIRES 2022
2. ORGANIGRAMME 2022
3. TABLEAU FREQUENTATION 2022
4. VENTE ET CA MENSUEL PAR ARTICLE (DONNEES ELISATH)
5. CA MENSUEL HT PAR FAMILLE
6. ARTICLES DE PRESSE
7. RELEVÉ JOURNALIER DES TEMPERATURES DES BASSINS
8. TABLEAU FINANCIER RIVEA
9. FACTURE RENOUELEMENT DU PRIMO EQUIPEMENT
10. FACTURE ACQUISITION DE BIENS
11. RAPPORTS DES VERIFICATIONS ET COPIE DU REGISTRE DE SECURITE
12. TABLEAU DE BORD
13. CONTRAT DE MAINTENANCE
14. GESTION ADMINISTRATIVE DES CONTRATS PASSES AVEC DES TIERS
15. ATTESTATION D'ASSURANCE
16. GRAND LIVRE RIVEA 2022
17. CAHIER DES RECLAMATIONS

TERRALTITUDE

18. FLYERS TARIFS HORAIRES TERRALTITUDE 2022 + GRILLE TARIFAIRE
19. METEO 2022
20. ORGANIGRAMME 2022
21. FREQUENTATION ET CA MENSUEL DU PARC EN 2022
22. ARTICLES DE PRESSE
23. RAPPORT KELCIBLE
24. FACTURE RENOUELEMENT DU PRIMO EQUIPEMENT & ACQUISITION DE BIENS PAR LE FERMIER
25. RAPPORT DE VERIFICATION
26. FACTURES DES TRAVAUX REALISES
27. CONTRAT DE MAINTENANCE
28. ATTESTATION ASSURANCE
29. GRAND LIVRE TERRALTITUDE 2022, COMPTE D'EXPLOITATION 2022

CHARLEMONT

30. ORGANIGRAMME 2022 + COPIE ETAT ANNUEL DADS
31. FREQUENTATION & CA MENSUEL 2022
32. AFFICHES EVENEMENTS + FLYERS
33. ARTICLES DE PRESSE
34. FACTURE RENOUELEMENT DU PRIMO EQUIPEMENT ET ACQUISITION DE BIENS
35. ATTESTATION D'ASSURANCE
36. GRAND LIVRE CHARLEMONT 2022, COMPTE D'EXPLOITATION 2022

SPL

37. ORDRE DU JOUR DES REUNIONS SPL
38. COMPTE RENDU REUNIONS CSE
39. GRAND LIVRE + COMPTE D'EXPLOITATION 2022